

# Ktav Bet-Yossef

D'après la  
Michnat Soferin



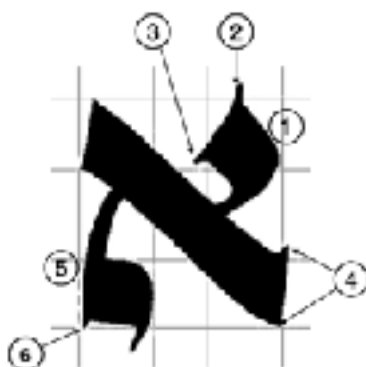
## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Caractéristiques de la lettre *Aleph*

« (1) L'élément supérieur aura la forme d'un *youd*, (2) avec une petite pointe sur le dessus. Sa (3) tranche munie de son picot sera légèrement inclinée et orientée vers le haut. Le jambage du *youd* sera collé au milieu du toit (qui fait office de) corps. L'extrémité du toit côté droit sera en pré-requis un peu recourbé en arrière vers le haut (4). L'élément du bas sera distant du haut du corps de l'épaisseur d'une plume et demie. On appelle "épaisseur de la plume" la largeur du trait émanant de la plume lorsqu'on écrit. Sur l'élément inférieur, il y aura en pré-requis une petite pointe, côté droit car son aspect est celui d'un *youd* pendu (5) par son repère au corps du *aleph*. Et la pointe gauche de l'élément supérieur - correspondant au repère (placé) sur le haut du *youd* - sera diamétralement opposée à la pointe droite (6) de l'élément inférieur. »

Bet-Yossef



1. L'élément supérieur en forme d'un *youd* orienté vers le haut.
2. Une pointe en haut alignée sur sa tranche.
3. Une pointe en bas alignée sur sa tranche (optionnel).
4. L'extrémité droite de la diagonale légèrement recourbée vers le haut.
5. L'élément inférieur a la forme d'un *youd* inversé pendu par son jambage.
6. Sur la tête du *youd* inférieur, une pointe à gauche.

#### Recommandations

La largeur de la diagonale sera d'un trait de plume.

Le jambage du *youd* supérieur rejoindra la diagonale en son milieu.

Le *youd* inférieur inversé sera distant de la diagonale d'un trait de plume et demi<sup>1</sup>.

Sur la tête du *youd* inférieur, on pourra placer une pointe à droite, comme pour tous les autres *youd*.

#### Principales causes d'invalidité

L'un ou l'autre *youd* n'est constitué que d'un trait: lettre **disqualifiée** (M.B - Sm. 32 - Ot. 90).

L'une des têtes des *youd* touche la diagonale centrale: lettre **disqualifiée** (ibid. - Ot. 86).

Le *youd* supérieur est dessiné inversé: lettre **irrégulière** (ibid. - Ot. 15).

#### Corrections éventuelles

L'un ou l'autre des *youd* n'est constitué que d'un trait:

Rectifier consistera à épaissir et prolonger les têtes pour qu'elles soient reconnaissables.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

<sup>1</sup> Voir *Michnat aSoferim* en annexe.

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

*L'une des têtes des youd touche la diagonale centrale:*

On ne pourra pas gratter entre le youd et la diagonale car ce serait *sculpter* la lettre. Pour corriger, on retirera tout le *youd* et on le réécrira.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*Le youd supérieur est dessiné inversé:*

Certains décisionnaires l'autorisent et d'autres pas<sup>1</sup>. Une rectification n'est donc pas obligatoire. Mais si l'on veut rectifier la lettre, on commencera par faire dépasser la tête du *youd* du côté gauche, puis on épaissira le jambage de côté droit.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

---

<sup>1</sup> Le *Mikdash-Méat* présente les deux versions.

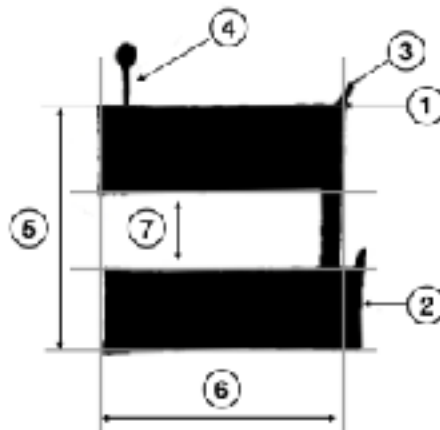
## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Caractéristiques de la lettre **Bet**

« Pour la lettre bet, il faudra être particulièrement attentif (1) aux angles pour ne pas ressembler à un caf. La lettre devra d'être carrée à droite (3) en haut et en bas. Elle devra avoir en pré-requis sur la tranche de sa tête, côté gauche, un petit marqueur de la forme d'un bâton (4), et une petite pointe en haut du côté droit tourné vers le aleph. Elle aura aussi un (2) épais talon en bas car sa forme est comme un dalet dans la gorge d'un vav. C'est pourquoi il faut un angle en haut pour qu'elle soit comme un dalet et un bon talon en bas à la place de la tête d'un vav. Il sera bon que la hauteur (5) et la largeur (6) du bet aient la largeur de trois traits de plume et que la largeur de l'espace intérieur ait l'épaisseur d'un trait de plume. »

Michnat Soferim



1. Le coin supérieur droit est bien carrée.
2. Présence d'un talon large en bas.
3. Présence d'une pointe sur l'angle supérieur droit.
4. Présence d'un marqueur sur le toit de la lettre, du côté gauche.
5. La hauteur de la lettre équivaut à trois traits de plume.
6. La largeur de la lettre équivaut à trois traits de plume (talon non-compris).
7. L'espace intérieur est de la largeur d'un trait de plume.

#### Recommandations

L'absence de pointe à l'extrémité gauche du talon n'est pas disqualifiante.

L'absence de pointe à l'extrémité droite du toit n'est pas disqualifiante.

Le marqueur à la gauche du toit ne soit pas trop long car la lettre pourrait ressembler à un *lamed*.

#### Principales causes d'invalidité

Le coin inférieur droit est arrondi: **lettre disqualifiée** (M.B - Sm. 32 - Ot. 14).

Le coin supérieur droit est arrondi et celui du bas est droit: **lettre irrégulière** (M.S. lettre bet - Ot. 4).

La largeur de la lettre est réduite: **lettre douteuse** M.S - Lettre Bet - Ot. 7).

Deux bet sont collés l'un à l'autre: **lettres disqualifiées** (M.B - Sm. 32 - Ot. 12).

#### Corrections éventuelles

*Le coin inférieur droit est arrondi:*

On ne pourra pas se contenter de retirer un peu d'encre pour former un angle bien marqué: ce sera *sculpter* mais on pourra en rajouter pour obtenir le même résultat.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

*Le coin droit était arrondi et celui du bas est droit:*

Une lettre est irrégulière car sa forme n'est pas suffisamment claire et précise. On demandera donc l'avis d'une autorité rabbinique.

1. L'autorité rabbinique valide la lettre - Elle possède donc suffisamment de caractéristiques essentielles. On pourra la laisser telle quelle ou rajouter un peu d'encre pour que l'angle soit plus marqué.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

2. L'autorité rabbinique rejette la lettre - Retirer uniquement le coin arrondi ne suffit pas: cela reviendrait à *sculpter* la lettre. Il faut gratter tout le *bet* et le ré-écrire.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*La largeur de la lettre est réduite:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant voit un *noun* au lieu d'un *bet* ou toute autre lettre, on effacera toute la lettre et la retracer comme il convient.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

2. Si un enfant voit un *bet*, bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on prolongera si possible le toit et la base de la lettre pour supprimer le doute à l'avenir.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Deux bet sont collés l'un à l'autre:*

Si les deux *bet* étaient collés par leur extrémité de telle sorte que si on grattait la partie collée, elles garderaient leur forme, selon les derniers décisionnaires pourra se contenter de gratter le point de contact.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

Si deux *bet* étaient collés l'un à l'autre par leur extrémité au point qu'on ne sache pas si la deuxième est un *bet* ou un *caf*, on ne pourra pas simplement retirer le trop plein d'encre: ce serait *sculpter*. Il faudra retirer toute la base du deuxième *bet* et le ré-écrire comme il se doit. Cette retouche est applicable lorsqu'on trace un *bet* avec un toit et une base de même largeur et qu'on rajoute ensuite le talon. Mais si on trace d'abord le jambage vertical, qu'on le prolonge à droite pour faire un talon, et qu'ensuite on vienne finir la base, l'erreur remonte au traçage du jambage. Il faudra donc aussi retirer le jambage avant de retracer convenablement la lettre. (*Mikdash Méat* - Sm. 32 Ot. 80 ligne 10 - Ot 92)

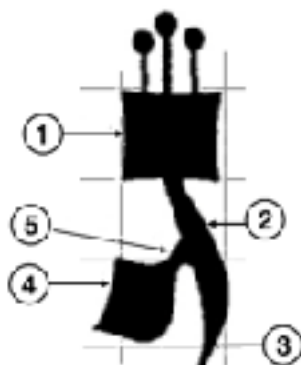
**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Caractéristiques de la lettre guimel

« La lettre **(1)** du guimel aura un corps comme un zaïn **(2)** en pré-requis, ainsi que pour toutes les têtes de gauche des lettres chîn-aïn-têt-noun-zaïn et guimel-tsadi comportant un zaïn. Sa tête sera large et le jambage de droite **(3)** fin, descendant un peu plus bas que le prolongement de gauche. Ce prolongement de gauche ne sera pas trop incliné mais juste un peu, et pas non plus **(5)** incurvé mais on l'étirera uniformément en le relevant du côté du dalet. Le prolongement de gauche s'étirera en un trait un peu épais **(4)** vers le zaïn se tenant à côté, sans le coller complètement car sa forme s'apparentera à celle d'un noun recourbé. Le prolongement descendra plus bas que sa tête. Et il y aura trois marqueurs sur sa tête. La largeur et la hauteur de la tête correspondent à un trait de plume. »



Michnat Soferim

1. La tête a une largeur de plume.
2. Le jambage du zaïn est effilé.
3. Le jambage du zaïn descend plus bas que le pied.
4. L'assise est uniforme et légèrement orientée vers le haut.
5. Le point de connexion entre l'assise et le jambage du zaïn est étroit.

#### Recommandations

On respectera une distance d'une demie plume entre le pied et le jambage.

Trois marqueurs sont positionnés sur la tête du zaïn.

Le jambage du zaïn est centré par rapport à la tête.

#### Principales causes d'invalidité

La tête n'est qu'un simple trait prolongeant le jambage: **lettre disqualifiée** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 90).

Le jambage se termine aussi par une tête: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 115).

Le pied de gauche ne touche pas le jambage: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 52).

Le jambage part de l'extrémité gauche de la tête: **lettre irrégulière** (ibid. - Ot.14).

Le jambage est trop collé à la base: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot.70).

#### Corrections éventuelles

*La tête n'est qu'un simple trait prolongeant le jambage:*

Il manque un élément à la lettre: Il faudra rajouter la tête en prenant soin qu'elle dépasse des deux côtés du jambage.

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le jambage se termine aussi par une tête:*

Le lettre ne peut avoir qu'une seule tête. Il faudra gratter cette tête supplémentaire ainsi que tout le jambage et le retracer correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le pied de gauche ne touche pas le jambage:*

S'il ne faisait aucun doute que les deux éléments fassent parties de la même lettre, on pourra rajouter un peu d'encre pour les rattacher. (*Mikdash Méat*)

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Le jambage part de l'extrémité gauche de la tête*

Une lettre est irrégulière car sa forme n'est pas suffisamment claire et précise. On demandera donc l'avis d'une autorité rabbinique.

1. L'autorité rabbinique valide la lettre - Elle possède donc suffisamment de caractéristiques essentielles. On prolongera autant que possible le toit vers la gauche du jambage pour former un toit convenable, sans craindre pour la chronologie d'écriture puisque la lettre avait à l'origine une forme acceptable.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

2. La lettre est invalidée: il faudra retirer complètement le jambage ainsi que la tête et retracer l'ensemble comme il se doit.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le jambage est trop collé à la base:*

La lettre ressemble trop à un *noun*. Il faut retirer toute l'assise sans qu'il soit nécessaire de gratter le jambage de droite qui lui a été tracé comme il se doit.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

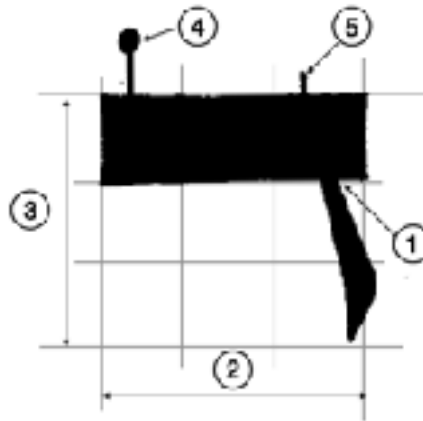
## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Caractéristiques de la lettre dalet

« La lettre dalet doit avoir un long toit et un jambage court. En pré-requis, le jambage devra être un simple légèrement incliné vers la droite et il y aura un petit marqueur (4) au début du toit, côté gauche. Il faudra faire très attention à l'angle afin qu'elle ne ressemble pas à un rech. En pré-requis il ne suffira pas qu'il y ait juste un angle à l'arrière mais qu'il y ait aussi là-bas un bon talon (1) car sa forme est celle de deux vav fermés. Et le talon est contre la tête du premier vav, et la pointe sur sa tranche, opposée à la tête du second vav. »

Michnat Soferim



1. Présence d'un bon talon au bout du toit.
2. Le toit a la largeur de trois trait de plume.
3. La longueur du jambage est plus petite que la largeur du toit.
4. Le toit porte un marqueur sur le côté gauche.
5. Présence d'un picot sur la droite du toit.

#### Recommandations

Le jambage aura une longueur au moins équivalent à deux traits de plume.

Le jambage sera légèrement incliné vers la droite.

Bien que l'absence de talon à l'extrémité du toit n'invalidé pas la lettre et qu'un angle bien marqué suffise, On pourra soigner ce qu'il soit bien visible pour que la lettre ne ressemble pas à un *rech* (*Mikdash Méat*).

#### Principales causes d'invalidité

Le coin supérieur droit est peu marqué: **lettre douteuse** (M.B. - Sm. 32- Ot. 52).

Le jambage est trop étiré vers le bas: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 45).

Le toit est trop court à gauche du jambage: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 45).

On a écrit un *hé* au lieu du *dalet*: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 68).

#### Corrections éventuelles

*Le coin supérieur droit n'est pas suffisamment marqué:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant y voit un *rech* au lieu d'un *dalet* ou toute autre lettre, on effacera toute la lettre pour la retracer comme il convient.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

2. Si un enfant reconnaît un *dalet*, bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on arrondira le coin par ajout d'encre pour supprimer le doute à l'avenir.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Le jambage est trop étiré vers le bas:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant voit un *caf* final ou toute autre lettre au lieu d'un *dalet*, il faudra effacer toute la lettre et la retracer comme il convient.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

2. Si l'enfant reconnaît un *dalet*, bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on rallongera si possible le toit de la lettre par ajout d'encre pour supprimer tout doute à l'avenir.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

3. Si l'enfant reconnaît bien un *dalet* mais que prolonger le toit s'avère impossible, on ne pourra pas uniquement gratter l'extrémité du jambage pour rectifier la lettre: ce serait *sculpter*. Il faudra gratter tout le jambage et le retracer complètement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*Le toit est trop court à gauche du jambage:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant y voit un *zaïn* ou toute autre lettre au lieu d'un *dalet*, il faudra effacer tout le toit et le retracer comme il convient.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

2. Si l'enfant reconnaît bien un *dalet* et bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on rallongera si possible le toit du côté gauche par ajout d'encre afin supprimer tout doute à l'avenir.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

3. Si l'enfant reconnaît bien un *dalet* mais que prolonger le toit sur la gauche s'avère impossible, on ne pourra pas uniquement gratter l'extrémité du jambage pour et créer ainsi un petit *dalet*: ce serait *sculpter*. Il faudra gratter tout le jambage et le retracer complètement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*On a écrit un hé au lieu du dalet:*

Corriger en supprimant le pied surabondant reviendrait à *sculpter* la lettre. Il faudra d'abord annuler la forme du *dalet* en grattant complètement le coin supérieur droit pour que la lettre devienne un *rech* par exemple, ou en supprimant le jambage, ou encore en séparant complètement le toit du jambage. Après quoi, on pourra retracer un *dalet* correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

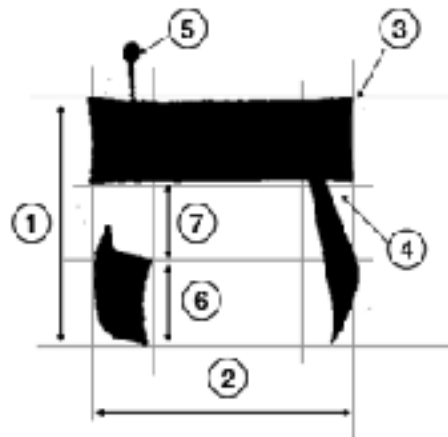
**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

### Caractéristiques de la lettre Hé

« La forme générale est celle d'un dalet et d'un youd inversé.

Il faudra en pré-requis mettre sur la lettre hé un petit marqueur (5) en haut du côté gauche, et vérifier qu'en pré-requis l'arrière soit carré comme le dalet (3) et non arrondi comme le rech. Il ne sera pas nécessaire de lui faire un talon comme celui du dalet mais (5) être simplement d'un seul tenant. La pointe à l'intérieur ne s'appuiera pas au toit mais les deux seront suffisamment séparés. Et on ne l'éloignera pas du toit, de plus de l'épaisseur de celui-ci (7). La pointe ne sera pas positionnée au milieu du toit mais alignée sur son extrémité côté gauche. La pointe doit en à priori être fine en haut et un peu épaisse en bas, comme un youd. Elle sera en à priori légèrement recourbée en bas, du côté droit et non du côté gauche de crainte de ressembler au tav. La longueur de la pointe (6) ne sera pas inférieure à la longueur d'un youd muni de son épine à l'arrière, et recourbée. »

Michnat Soferim



1. La hauteur est égale à trois traits de plume.
2. La largeur est égale à trois traits de plume.
3. L'angle supérieur droit est bien marqué.
4. Présence d'un talon à droite sous le toit.
5. Le toit porte un marqueur du côté gauche.
6. La pointe inférieure est fine en haut, large en bas et de la hauteur d'un trait de plume.
7. La pointe inférieure n'est pas distante du toit de plus de l'épaisseur d'une plume.

### Recommandations

Le bord gauche du toit est aligné avec la pointe inférieure.

La pointe inférieure est orientée vers la droite.

Le jambage de droite est légèrement incliné vers la droite, comme celui du *dalet*.

### Principales causes d'invalidité

L'élément de gauche se situe au milieu du toit : **défaut tolérable**.

Le jambage droit est plus court que celui d'un *youd*: **lettre disqualifiée** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 38).

La pointe touche le toit: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 83).

La pointe est trop éloignée du *dalet*: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 52).

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

## **Corrections éventuelles**

*L'élément de gauche se situe au milieu du toit:*

Certains l'invalident<sup>1</sup> mais d'autres non et pensent que son emplacement doit être justement celui-là. Il s'agit donc d'une imperfection non disqualifiante.

1ère possibilité - On le retire complètement et on le retrace à l'extrémité du toit.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

2ème possibilité - Le *hé* se trouve en fin d'un mot, on raccourcit le toit pour l'aligner à gauche.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

3ème possibilité - Ne rien faire.

*Le jambage droit est plus court qu'un youd:*

La lettre est informe car le minimum pour un jambage est la longueur d'un *youd*. Il faudra le retirer complètement pour que la lettre perde sa forme et le retracer à nouveau.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*La pointe touche le toit:*

La lettre porte un défaut disqualifiant. Il faudra retirer complètement la pointe et le retracer à son emplacement correct. Pas besoin de retirer le *dalet* qui avait été tracée correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*La pointe est trop éloigné du dalet.*

La lettre a perdu ses principales caractéristiques<sup>2</sup>. Il faudra retirer complètement la pointe et le retracer à son emplacement correct. Pas besoin de retirer le *dalet* qui avait été tracé correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

---

<sup>1</sup> Voir la *Michnat Soferim*.

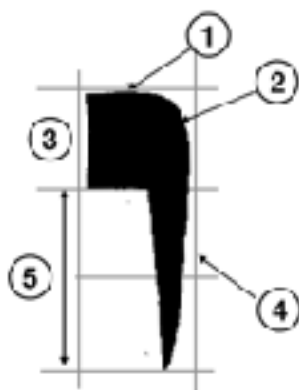
<sup>2</sup> *Péri-Mégadim*.

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

### Caractéristiques de la lettre vav

« La lettre vav doit avoir sa tête étroite (1), pas plus large qu'une plume, afin de ne pas ressembler à un rech. Son jambage aura la longueur de deux plumes (5) afin de ne pas ressembler à un youd et on ne fera pas plus long que nécessaire. Et dans le même esprit, il sera bon que sa tête soit arrondie du côté droit (2) pour ne pas ressembler à un zaïn. Sa tranche sera uniforme (3), non inclinée, et son jambage au dessous simple et homogène sans brisure au milieu. Il sera bon que son épaisseur se réduise peu à peu en descendant, jusqu'à n'être plus qu'un point en bas. »

*Michnat Soferim*



1. Une tête est étroite et pas plus large qu'un trait de plume.
2. Le coin supérieur droit de la tête est arrondie.
3. Une tranche est bien verticale et pas plus large qu'un trait de plume.
4. Le jambage est sans brisure et va en s'amenuisant vers le bas.
5. Le jambage a une longueur de deux traits de plume.

### Recommendations

Ne pas faire dépasser la tête de part et d'autre du jambage.

### Principales causes d'invalidité

La tête dépasse des deux côtés du jambage: **lettre douteuse** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 52).

Le jambage est trop court: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 45).

Le jambage est trop long: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 45).

La tête est très étroite, voire inexistante: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 90).

On a tracé un *lamed* à la place d'un vav: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 63).

### Corrections éventuelles

*La tête dépasse des deux côtés du jambage:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. L'enfant ne reconnaît pas un vav ou la confond lettre avec une autre - il faudra effacer complètement la lettre et le retracer comme il convient.

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### **NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

2. L'enfant voit un *vav* - La lettre possède donc ses caractéristiques essentielles. Bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on rajoutera de l'encre sur le côté droit du jambage jusqu'à recouvrir le partie gauche de la tête. Ainsi, on supprimera le doute à l'avenir.

#### **APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Le jambage est court:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant voit un *youd* ou toute autre lettre au lieu du *vav*, il faudra effacer complètement la tête et le retracer comme il convient.

#### **NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

2. Si l'enfant reconnaît bien un *vav*, bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on rajoutera de l'encre pour prolonger jambage jusqu'à recouvrir le partie gauche de la tête. Ainsi, on supprimera le doute à l'avenir.

#### **APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Le jambage est trop long:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant voit un *noun* final ou toute autre lettre au lieu du *vav*, on ne pourra pas se contenter de gratter le bas du jambage: ce serait *sculpter*. il faudra l'effacer complètement et le retracer comme il convient.

#### **NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

2. Si l'enfant reconnaît bien un *vav*, bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on grattera un peu du bas du jambage et cela ne sera pas sculpter car la lettre avait avant cela la forme requise. Ainsi, on supprimera le doute à l'avenir.

#### **APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*La tête est très étroite, voire inexistante:*

On rajoutera de l'encre pour former la tête du *vav*.

#### **NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*On a tracé un lamed à la place d'un vav:*

On devra retirer tout le toit et le retracer complètement sous peine de *sculpter* la lettre.

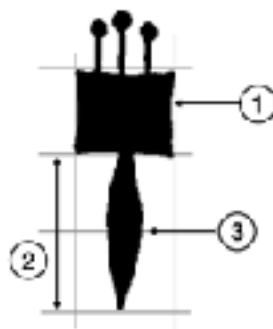
#### **NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

### Caractéristiques de la lettre *zain*

« Pour la lettre *zain*, on devra faire attention à ce que le jambage ne soit pas long, pour ne pas ressembler à un *noun* simple. Ainsi, son jambage ne sera pas plus long que deux plumes (2). Et sa tête (1) devra dépasser des deux côtés pour ne pas ressembler au *vav*. Elle sera carrée avec trois marqueurs sur le dessus. Son jambage sera droit (3) et ne présentera pas de brisure. Certains font un trait dessous, fin à sa sortie, s'épaississant à son milieu, et du milieu allant en s'amenuisant jusqu'à n'être qu'un point en bas. »

*Michnat Soferim*



1. La tête est carrée, d'une largeur de plume et dépasse des deux côtés du jambage.
2. La jambage a la longueur de deux traits de plume.
3. Le jambage est rectiligne et sans brisure, débutant finement sous la tête, s'épaississant au milieu et s'affinant jusqu'à ne devenir qu'un point à son extrémité.

### Recommendations

- Ne pas oublier les trois marqueurs sur la tête.
- Ne pas faire un jambage trop long.
- Ne pas faire un jambage trop court.

### Principales causes d'invalidité

- La tête ne dépasse pas des deux côtés du jambage: **lettre douteuse** (M.B. Sm. 32 - Ot. 52).
- Le jambage est trop long: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 45).
- Le jambage est trop court: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 45).

### Corrections éventuelles

*La tête ne dépasse pas des deux côtés du jambage:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. L'enfant voit un *vav* ou toute autre lettre au lieu d'un *zain*. On devra étirer le toit sur l'un ou les deux côtés en rajoutant un peu d'encre.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

2. Si l'enfant reconnaît bien un *zaïn*, et bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on grattera un peu du bas du jambage et cela ne sera pas *sculpter* car la lettre avait avant cela la forme requise. Ainsi, on supprimera le doute à l'avenir.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Le jambage est trop long:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. L'enfant y voit un *noun* final ou toute autre lettre au lieu d'un *zaïn*. on ne pourra pas se contenter de recourir le jambage: ce serait *sculpter*. On devra le retirer complètement et le retracer à la bonne longueur.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

2. L'enfant voit bien un *zaïn*. Bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on pourra le raccourcir un peu: cela ne sera pas *sculpter* car la lettre avait avant cela la forme requise. On pourra aussi un rallonger les deux côtés de la tête.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Le jambage est trop court:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant y voit un *youd* ou toute autre lettre au lieu du *zaïn*, devra retirer complètement la lettre et la retracer à la bonne longueur.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

2. Si un enfant reconnaît bien un *zaïn* et bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on pourra le rallonger<sup>1</sup> un peu: cela ne sera pas *sculpter* car la lettre avait avant cela la forme requise.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

---

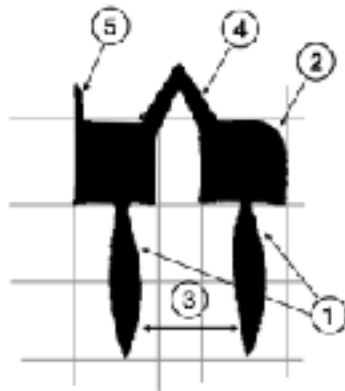
<sup>1</sup> Le *Péri-Mégadim* tolère un jambage suffisant pour un *youd*, alors que le *Dererh Hayim* et le *Chaarei Efraim* s'y opposent.

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

### Caractéristiques de la lettre 'Het

« La lettre het aura deux jambages (1) comme la forme de deux zaïn. Pour le zaïn du côté droit (2) il sera juste de faire le coin de sa tête, arrondi à droite. Les deux zaïn seront distant l'un de l'autre (3) d'une largeur de plume tout au plus et il seront rattachés ensemble par une bosse [comme une sorte de grand toit]. Un bâton (5) [comme une sorte de grand marqueur] sera fait sur la tête du jambage de gauche et pas au milieu. On fera attention à ne pas prolonger le toit du het. De quel cas parle-t-on ? De deux zaïn reliés par un toit large sans forme de chapeau (4) pointu. »

Michnat Soferim



1. Le zaïn de droite a un angle supérieur à droite bien arrondi.
2. Les deux zaïn sont distants d'une largeur de plume tout au plus.
3. Les zaïn sont reliés par un chapeau - sorte de toit pointu.
4. Le zaïn de gauche porte une épine sur le dessus à son extrémité gauche.

### Variantes



- A. Pour RaCHi, le 'het' pourrait se dessiner sans chapeau ni pointe.
- B. Un het formé d'un dalet et d'un zaïn avec un toit pointu sans épine.
- C. Un het formé d'un d'un dalet et d'un vav avec un toit pointu sans épine.
- D. Un het formé de deux vav avec un toit pointu sans épine.

### Recommendations

On n'essayera pas après coup de transformer un 'het en version RaCHi (A) en un 'het avec chapeau car on prendrait le risque de transformer temporairement le 'het en deux zaïn et cela irait à l'encontre de la chronologie d'écriture.

## Principales causes d'invalidité

La pointe du toit n'est pas collée au 'het mais très rapprochée: **défaut tolérable** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 124).

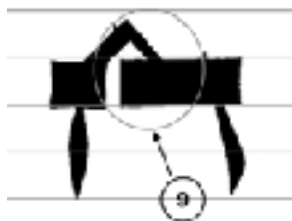
Les zaïn sont très espacés avec un chapeau très large: **lettre irrégulière** (ibid. - Ot. 14).

Les zaïn sont deux traits verticaux sans tête visible: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 90).

Les zaïn sont deux traits verticaux sans tête visible: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 90).

Les jambages des zaïn sont courts: **défaut tolérable**: (ibid. - Ot. 43).

## Corrections éventuelles



*Cas d'un 'het formé d'un dalet accolé à un zaïn:*

On pourra gratter un bout du *dalet* pour en faire un *zaïn* à condition que le toit pointu reste au milieu de la lettre sans devoir le gratter<sup>1</sup>.

Applicable aux *téfilines* ou *mézouzot*.

*Il manque une pointe sur le zaïn de gauche:*

Rajouter un épine manquante est autorisé, voire même recommandé<sup>2</sup>.

Applicable aux *téfilines* ou *mézouzot*.

*La pointe du toit n'est pas collée au het mais très rapprochée:*

Si la séparation est minime, une correction est possible par l'ajout d'un peu d'encre. On pourrait aussi tolérer une séparation visible que d'un côté, et autoriser la correction<sup>3</sup>.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Les deux zaïn sont très espacés par un chapeau très large:*

Une lettre est irrégulière car sa forme n'est pas suffisamment claire et précise. On demandera donc l'avis d'une autorité rabbinique pour un examen approfondi.

1. L'autorité rabbinique valide la lettre - Elle possède donc suffisamment de caractéristiques essentielles. On pourra la laisser telle quelle.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

2. L'autorité rabbinique rejette la lettre - Il faudra gratter suffisamment pour retirer toute forme aux deux *zaïn* et retracer la lettre convenablement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*Les zaïn sont deux traits épais verticaux sans tête visible:*

La lettre est informe comme chacun peut le constater. Rectifier consistera à épaissir et prolonger les têtes pour qu'elles soient reconnaissables.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*Les zaïn sont des noun dont la base est orientée vers l'extérieur:*

Pour le *Col-Yaakov* la lettre a perdu ses caractéristiques fondamentales. On ne pourra pas sortir un rouleau de Torah qui présenterait ce genre de défaut. Et même si un enfant reconnaissait la lettre grâce à son toit caractéristique, la lettre serait invalide. Il faudra donc complètement la gratter, y compris le toit qui a été tracé sur des *noun* invalides, et réécrire complètement le 'het comme il se doit.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

Les jambages des *zaïn* sont courts:

<sup>1</sup> Gratter le toit pointu reviendrait à créer deux *zaïn* à la place d'un *het* et enfreindre la règle d'écriture chronologique.

<sup>2</sup> Voir les écrits de Rabbi Akiba Eiger.

<sup>3</sup> Voir M.B. - Sm. 32 - Sf. 25 - *Béour Halakha*.

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

Un *het* dont les jambages sont au moins aussi long que celui d'un *youd* reste valide<sup>1</sup>. Afin d'éviter toute interrogation future, on pourra les prolonger pour leur donner une taille convenable sans que cela aille à l'encontre de la chronologie d'écriture puisque *post-facto*, la lettre était valide.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

---

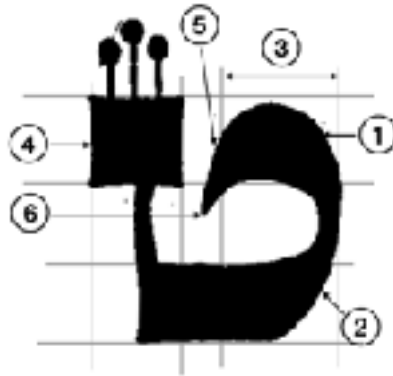
<sup>1</sup> *Péri-Mégadim*.

## DESCRIPTION DES LETTRES KTAV BET YOSSEF

### Caractéristiques de la lettre *tet*

« Pour la lettre *tet*, la tête de droite sera (5) un peu recourbée vers l'intérieur mais pas trop. La tête de gauche sera comme un *zaïn* (4) avec trois marqueurs sur sa tête. Mais la tête de droite sera arrondie en haut comme un *vav* (1), et aussi bombée en bas du côté droit (2), car sa forme sera comme un *caf* et un *zaïn*. »

*Michnat Soferim*



1. La tête de droite est arrondie en haut à droite.
2. La partie droite est arrondie jusqu'à sa base comme pour un *caf*.
3. La largeur de la tête de droite correspond à celle d'un *vav*.
4. La tête de gauche correspond à celle d'un *zaïn*.
5. La tête de droite s'incline fortement vers l'intérieur de la lettre.
6. La tête de droite se termine en pointe.

### Recommendations

- La tête gauche porte trois marqueurs.
- Les deux têtes ne doivent pas se toucher.
- La tête de droite ne doit pas être exagérément enroulée sur elle-même<sup>1</sup>.
- La largeur de l'assise est plus faible que la largeur de la lettre.
- Le jambage de la partie gauche - en forme de *zaïn* - doit être droit.

### Principales causes d'invalidité

- La partie gauche n'est qu'un trait uniforme: **lettre disqualifiée** (M.B. Sm. 32 - Ot. 90).
- Les deux têtes se touchent: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 70).
- La partie droite de lettre n'est pas recourbée: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 91).
- La partie recourbée touche l'intérieur de la base: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 70).

<sup>1</sup> Une cambrure trop importante est la lettre est *irrégulière* l'avis d'une autorité rabbinique. *Michnat Soferim* - Lettre *Tet* - Voir dans le *Béour Halakha*.

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

## **Corrections éventuelles**

*La partie gauche n'est qu'un trait uniforme:*

Il faut gratter la lettre jusqu'à ce qu'il n'en reste moins que la longueur d'un *youd* et le retracer convenablement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*Les deux têtes se touchent:*

Il faut gratter la lettre suffisamment pour que la lettre soit totalement disqualifiée et la retracer correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*La partie droite de lettre n'est pas recourbée:*

1. Si un enfant reconnaît bien un *tet*, on pourra la retoucher en ajoutant un peu d'encre.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

2. Si un enfant ne reconnaît pas la lettre, la lettre est *irrégulière*. On consultera une autorité rabbinique pour savoir si une retouche est possible pour les *téfilines* ou *mézouzot*.

*La partie recourbée touche l'intérieur de la base:*

Il faut gratter suffisamment pour que la lettre soit totalement méconnaissable et la retracer correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

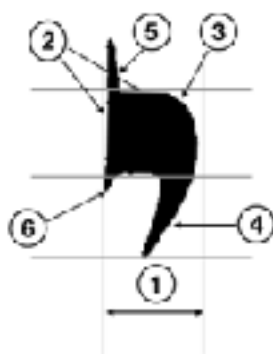
## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Caractéristiques de la lettre *youd*

« Le corps du *youd* remplit tout au plus, l'épaisseur d'une plume (1) afin de ne pas ressembler à un *rech*. On l'écrit droit, en faisant en sorte que sa tête et sa tranche soient égales (2) et que sa tranche ne soit pas orientée vers le haut. De plus comme pré-requis, elle sera (3) arrondie en haut à droite. On lui fera un jambage du côté droit qui s'incurvera vers la gauche (4). Le jambage sera court et non allongé pour ne pas ressembler au *vav*. Il y aura aussi sur le *youd* un petit repère au dessus de sa tranche. Et à son opposé, une petite pointe descendant vers le bas, la pointe devant être plus courte que le repère, plus courte aussi que son jambage à droite, de peur de ressembler à un *het*. »

Michnat Soferim



1. Le corps du *youd* a tout au plus l'épaisseur d'un trait de plume.
2. La largeur et la tranche sont droites et la tête n'est pas inclinée vers le haut.
3. La tête est arrondie en haut du côté droit.
4. Son jambage est court, il part du côté droit et descend vers la gauche.
5. La tête porte en haut à gauche une pointe alignée sur sa tranche.
6. La tête porte à gauche une petite pointe pointée vers le bas et alignée sur sa tranche. Elle doit être plus courte que l'épine placée en haut.

#### Recommandations

Sa largeur doit être égale à sa tranche.

Le jambage et la tête ont la même longueur, soit un trait de plume.

L'épine et la pointe seront tracées finement afin de ne pas modifier l'aspect générale<sup>1</sup>.

#### Principales causes d'invalidité

Absence de jambage droit: **lettre disqualifiée** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 114).

Absence de pointe inférieure gauche: **lettre dégradée** (ibid. Ot. 118).

La pointe inférieure gauche est trop longue: **lettre douteuse** (ibid. Ot. 52).

La pointe supérieure gauche est trop longue: **lettre disqualifiée** (MS. Lettre *Youd* - Ot. 4).

#### Corrections éventuelles

*Absence de jambage droit :*

On rajoutera un peu d'encre pour former un jambage correct.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

<sup>1</sup> Une épine trop marquée risquerait de transformer le *youd* en un petit *lamed* et une pointe trop longue en un petit *het*. Voir ce qui est écrit à ce propos dans le *BarouH-ChéAmar*.

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

*Absence de pointe inférieure gauche :*

Pour Rabbénou Tam, cette pointe est importante. Il sera vivement conseiller de la rajouter.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*La pointe inférieure gauche est trop longue :*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. L'enfant voit un petit *'het* ou tout autre lettre au lieu *youd* - On ne grattera pas. On retirera toute la pointe - et pas uniquement le bas car ce serait *sculpter* - pour la retracer comme il se doit.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

2. L'enfant reconnaît un *youd* - La lettre possède donc suffisamment de caractéristiques essentielles. On pourra la laisser telle quelle ou l'améliorer pour éviter toute confusion en prolongeant un peu le jambage de droite.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*La pointe supérieure gauche est trop longue :*

La lettre a perdu sa forme caractéristique. Un *youd* en forme de petit *lamed* rend un rouleau de *Torah* impropre à la lecture. On devra gratter toute la lettre et la réécrire car à défaut, ce serait *sculpter*.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

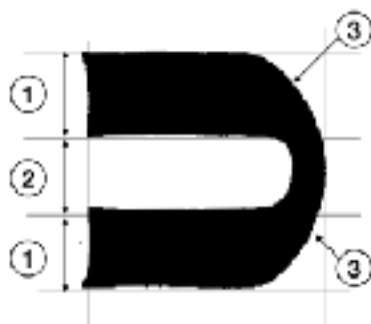
## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Caractéristiques de la lettre Caf

« Le caf recourbé s'écrit arrondi sur l'arrière pour ne pas ressembler au bet. Il sera arrondi sur l'arrière des deux côtés (3). L'espace intérieur ne sera pas inférieur à la largeur d'une plume (2). Les tranches supérieure et inférieure seront alignées (1). »

Michnat Soferim



1. Les tranches supérieure et inférieure sont alignées et de la largeur d'un trait de plume.
2. L'espace intérieur n'est pas inférieur à la largeur d'un trait de plume.
3. Le caf est arrondi en haut et en bas sur l'arrière.

#### Recommandations

Les tranches supérieure et inférieure devront être bien verticales.

On fera en sorte que l'espace intérieur soit d'une largeur d'un trait de plume.

A gauche, les angles inférieur et supérieur sont si arrondis que le dos de la lettre ne présente pas de champ vertical.

#### Principales causes d'invalidité

La lettre présente un angle en bas: **lettre disqualifiée** (M.S. - Lettre Caf - Ot. 4).

La lettre présente un angle en haut: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 5).

La lettre n'est pas suffisamment large: **lettre douteuse** (M.B. - Ot. 52).

#### Corrections éventuelles

*La lettre présente un angle en bas:*

La lettre n'a pas la forme adéquate. Gratter l'angle pour l'arrondir reviendrait à *sculpter* mais rajouter un peu d'encre pour l'arrondir est possible bien qu'allant à l'encontre de la chronologie d'écriture.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*La lettre présente un angle en haut:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant voit un *bet* ou toute autre lettre au lieu d'un *caf*, on effacera toute la lettre pour la retracer comme il convient.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

2. Si l'enfant reconnaît un *caf*, et bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on arrondira l'angle du haut par l'ajout d'un peu d'encre. Ainsi, on supprimera le doute à l'avenir.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

*La lettre n'est pas suffisamment large:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant voit un *noun* ou toute autre lettre au lieu d'un *caf*, on effacera toute la lettre pour la retracer comme il convient.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

2. Si un enfant voit un *caf*, bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on prolongera si possible le toit et la base de la lettre pour supprimer tout doute à l'avenir.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

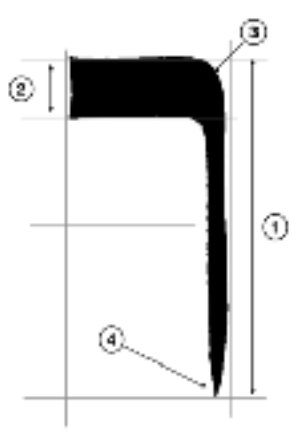
## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Caractéristiques de la lettre *caf* final.

« Le *caf* simple a un long jambage et un toit étroit afin qu'il (1) ne ressemble pas à un *rech*. Malgré cela, on ne raccourcira pas trop le toit pour ne pas ressembler à un *vav* un peu allongé ou à un *noun* final. Ainsi, tous les *caf* simples devront en pré-requis avoir leur prolongement double de la largeur du toit pour cette raison. Le scribe prendra aussi soin de ne pas faire au *caf* simple un carré en haut mais un arrondi (3), comme pour un *rech*, qui si on le pliait, ferait un *caf* recourbé. »

Michnat Soferim



1. Le jambage a au moins une longueur double de celle du toit.
2. Le toit est uniforme et régulier, sa tranche ayant l'épaisseur d'un trait de plume.
3. L'angle du haut à droite est arrondi.
4. Le jambage est effilé à son extrémité.

#### Recommandations

Respecter les proportions hauteur par longueur.

Faire un angle bien arrondi en haut à droite.

#### Principales causes d'invalidité

Le toit est plus long que le jambage: **lettre disqualifiée** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 77).

Le toit est trop court: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 45).

Le coin supérieur est carré: **Lettre irrégulière** (ibid. - Ot. 14).

Le jambage est trop court: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 45).

Le jambage est recourbé en bas vers l'intérieur: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 71).

#### Corrections éventuelles

*Le toit est plus long que le jambage (le jambage descend plus bas que la ligne):*

La lettre est invalide ,même si un enfant l'identifiait du fait de sa taille car la lettre ressemble de trop à un *rech* (M.S. - Lettre *caf* final .Ot. 1). Il faudra alors supprimer tout le toit et raccourcir le jambage jusqu'à ce qu'il n'en reste moins de la longue d'un *youd*, puis compléter la lettre comme il se doit (ibid.Ot. 7).

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*Le toit est plus long que le jambage (le jambage a une taille normale):*

La lettre est invalide ,même si un enfant l'identifiait du fait de sa taille car la lettre ressemble de trop à un *rech* (M.S. - Lettre *caf* final .Ot. 1). On pourra prolonger le jambage, si cela est possible ou Il faudra

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

supprimer tout le toit et raccourcir le jambage jusqu'à ce qu'il n'en reste moins de la longue d'un *youd*, puis compléter la lettre comme il se doit.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES OU MÉZOUZOT.**

*Le toit est trop court:*

S'il sa largeur était inférieure à trois traits de plume, a soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant voit un *vav*, un *noun* final (M.S. - Lettre *caf* final .Ot. 2) ou toute autre lettre au lieu d'un *caf* final. Il faudra alors supprimer tout le toit et raccourcir le jambage jusqu'à ce qu'il n'en reste moins de la longue d'un *youd*, puis compléter la lettre comme il se doit (ibid.Ot. 7).

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

2. L'enfant reconnaît un *caf* final. La lettre possède donc suffisamment de caractéristiques essentielles. On pourra la laisser telle quelle est, ou mieux et si cela est possible, prolonger un peu le jambage pour éviter toute confusion à l'avenir.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Le coin supérieur est carré:*

Les avis étant partagés (M.S. v/s RamBam), il y a deux solutions possibles:

1. Supprimer le toit et raccourcir le jambage jusqu'à ce qu'il n'en reste moins de la longue d'un *youd*. Puis compléter la lettre comme il se doit (M.S.- Lettre *caf* final - Ot. 8).

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES OU MÉZOUZOT.**

2. Rajouter un peu d'encre pour arrondir l'angle, la lettre possédant déjà ses principales caractéristiques<sup>1</sup> (ibid. - Ot. 9).

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

Mais en aucun cas, on ne pourra se contenter de gratter l'angle: ce serait *sculpter* la lettre (ibid. - Ot. 7).

*Le jambage est trop court:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. L' enfant confond la lettre avec un *rech* (M.S.- Lettre *caf* final .Ot. 4) ou toute autre lettre - Il faudra alors supprimer tout le toit et raccourcir le jambage jusqu'à ce qu'il n'en reste moins de la longue d'un *youd*, puis compléter la lettre comme il se doit.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

2. L'enfant reconnaît un *caf* final - La lettre possède donc suffisamment de caractéristiques essentielles. On pourra la laisser telle quelle, ou mieux et si cela est possible, prolonger un peu le jambage pour éviter toute confusion à l'avenir.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Le jambage est recourbé en bas vers l'intérieur:*

Cela reviendrait à tracer un *noun* normal à la place d'un *noun* final, la lettre est donc invalide (M.S - Lettre *caf* final .Ot. 10). Si la lettre a été tracée d'un seul trait, il faudra supprimer le toit et raccourcir le jambage jusqu'à ce qu'il n'en reste moins de la longue d'un *youd*, puis compléter la lettre comme il se doit. Si la lettre avait été tracée en deux temps: d'abord le toit et le jambage puis la base, on se contentera de supprimer uniquement la base puis de prolonger le jambage.

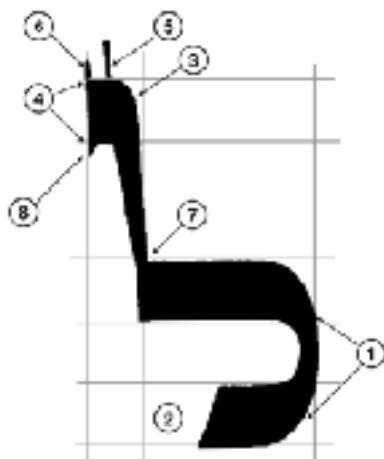
**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

<sup>1</sup> C'est notamment l'avis du RamBaM.

## Caractéristiques de la lettre *lamed*

« Le lamed doit avoir un long cou en forme de vav avec une tête arrondie en haut à droite (3) et anguleuse du côté gauche, comme la tête du vav; car la forme du lamed est celle d'un caf recourbé avec un vav sur le dessus. C'est la raison pour laquelle son dos doit être arrondi à l'arrière-droit (1) et bien replié vers l'avant comme un caf recourbée. Quant à savoir s'il faut prolonger le trait en bas du caf pour l'aligner sur le trait du haut (2), il y a plusieurs avis parmi les scribes. A gauche, la jonction entre caf et le vav est angulaire et non arrondi. La jonction du caf vers le vav sera très étroite (7) car sa forme doit être celle d'un vav dont l'épaisseur va en se réduisant vers son extrémité, comme on l'a vu pour un vav. On écrira la tête et le cou (4) légèrement inclinés vers la tranche, et sur la tête du cou, il devra y avoir deux marqueurs: un grand sur la droite (5) et un petit sur la gauche (6). Tout ceci en pré-requis. »

Michnat Soferim



1. Le corps du *caf* est bien arrondi à l'arrière.
2. L'assise est bien repliée vers l'avant.
3. La tête du *vav* est bien arrondie en haut à droite.
4. La tranche du *vav* est bien verticale avec des angles bien marqués.
5. La tête du *vav* porte une longue épine au centre.
6. La tête du *vav* porte une épine plus petite alignée avec sa tranche.
7. Les deux parties de la lettre se rattachent en un angle bien marqué.
8. Présence d'une petit épine en bas de la tranche du *vav*.

## Recommandations

Le jambage du *vav* doit aller en se réduisant vers son extrémité.

L'assise est en retrait par rapport au toit du *caf*.

La tête du *vav* a l'épaisseur d'une plume.

Le *vav* est légèrement incliné vers l'avant.

Pour certains la base de ce *caf* devra être alignée avec son toit, d'autres pensent le contraire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir le RitBAZ - paragraphe 82 et le *Torat Hayim* - paragraphe 80, pour qui il faudrait respecter un alignement. Pour le *Magen-Abraham*, le trait (incurvé) du bas ne doit se prolonger que d'un peu vers la gauche. Le même avis est rappelé dans le *Kéhilat Yaakov*. Les scribes dans leur majorité procèdent sans alignement.

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

## Principales causes d'invalidité

La lettre ne présente pas d'assise: **lettre disqualifiée** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 52).

L'élément supérieur est un *youd*<sup>1</sup>: **défaut tolérable**.

L'élément supérieur est un simple trait: **défaut tolérable**.

## Corrections éventuelles

*La lettre ne présente pas d'assise:*

La lettre est invalide car l'assise devrait avoir au moins la largeur d'un *youd* (M.S. - Lettre *lamed* - *Péri-Mégadim*). Sans assise, la partie serait un *rech* plutôt qu'un *caf* (*Mikdash Méat* - 5).

Si le *vav* supérieur a été tracé après la partie inférieure, il faudra retirer la lettre jusqu'à ce qu'il n'en reste moins d'un *youd* et la retracer complètement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES OU MÉZOZOT.**

*L'élément supérieur est un *youd*:*

Certains l'autorisent et d'autres pas (M.S. - Lettre *lamed*). Il vaudra donc mieux laisser la lettre telle quelle dans le cas de *téfilines* ou *méouzot*.

*L'élément supérieur est un simple trait:*

Ce serait valide à l'extrême limite. Et si l'on trouvait un tel *lamed* le *Chabat* lors de la lecture de la *Torah*, il ne serait pas nécessaire de sortir un autre rouleau mais Il faudra absolument le corriger durant la semaine. Si ce problème se posait pour des *téfilines* et que l'on n'en possédait pas d'autres, on les mettra sans dire de bénédiction<sup>2</sup> (M.S. - Lettre *Lamed*).

Pour ce qui est d'une correction dans le cas de *téfilines* ou *méouzot*, les avis restent partagés: certains l'autorisent car selon eux la lettre possède déjà ses principales caractéristiques (*David aEmet* - Sm. 13 Ot. Loi 11) et d'autres pas car cela irait à l'encontre de la règle d'écriture chronologique (M.S. selon l'avis du *Sefer aHayim* du maître Shlomo Kluger).

*On a tracé par erreur un kouf au lieu d'un lamed:*

On ne pourra pas en gratter le jambage et ensuite rajouter un *vav* pour transformer la lettre en *lamed*. De même pour un *lamed* au lieu d'un *kouf*, on ne pourrait pas simplement ajouter un pied avant de retirer le *vav* superflu. (M.S. - Lettre *Lamed* ).

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

<sup>1</sup> Voir la responsa *Or-Israel* ainsi le livre *Avodat aYom* et le *David aEmet*, conformément à l'avis du roKéaH.

<sup>2</sup> *Séfer aHayim* et *Kasset aSofer*.

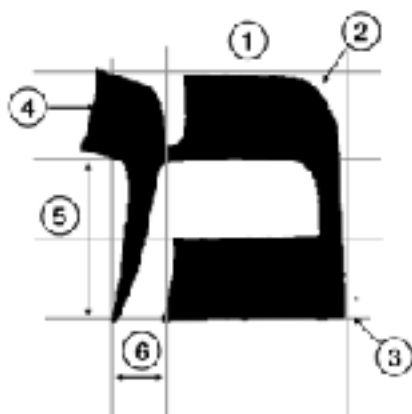
## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Caractéristiques de la lettre *mem*.

« La lettre *mem* ouverte a une forme un peu comme un *caf* et un *vav*. C'est pourquoi elle sera en haut à droite arrondie (2) mais en bas anguleuse et sans talon (3). En haut, son toit sera uniforme et non bombée (1), seul son côté droit sera arrondi. De plus, son toit sera long jusqu'à s'aligner avec de son assise inférieure. Tout ceci comme pré-requis. Quant à l'arc à gauche, on prendra soin de ne pas le coller au toit et, en pré-requis, à peine le prolonger uniformément au toit, afin qu'il y ait entre-eux, en haut sur le côté, comme une légère imperfection. La forme de l'arc sera comme un *vav* debout, légèrement incliné mais pas trop (6) qui descendra jusqu'au niveau de l'assise inférieure et pas plus, en faisant très attention à ne pas la toucher. Quoi qu'il en soit, en pré-requis il n'y aura pas un espace important entre-eux afin que le *vav* ne soit pas trop incliné. »

Michnat Soferim



1. Le toit est uniforme et droit.
2. L'angle supérieur droit de ce *caf* est arrondi.
3. L'angle inférieur droit du *caf* est bien carré.
4. La tête du *vav* a la largeur d'un trait de plume.
5. La longueur du jambage du *vav* fait deux traits de plume.
6. Le *vav* est légèrement incliné pour créer un espace entre l'assise et l'extrémité du jambage.

#### Recommendations

L'angle supérieur droit est carrée.

Le toit devra être plus large que celui d'un *noun*.

L'assise devra être uniforme et large comme le toit.

La liaison entre la tête du *vav* et celle du *caf* se fait en un seul point.

La tranche du *vav* est légèrement inclinée vers le haut.

#### Principales causes d'invalidité

L'angle inférieur droit est arrondi: **défaut tolérable**.

Le *vav* est aussi court qu'un *youd*: **défaut tolérable**.

Le *vav* a été trace sans tête: **lettre disqualifiée** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 52)

Le *vav* a la forme d'un *rech*: **lettre irrégulière** (ibid. - Ot. 14).

Le *vav* est collé au *caf* par le haut sans laisser d'ouverture: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 114)

Le *vav* ne touche pas le toit du *caf*: **lettre disqualifiée** (ibid. -Ot. 118)

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

## **Corrections éventuelles**

*L'angle supérieur droit est carré:*

La lettre est valide post-facto. On pourra corriger en ajoutant un peu d'encre pour arrondir la lettre qui présente tout de même ses principales caractéristiques.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Le vav est aussi court qu'un youd:*

Certains l'invalident et d'autres non (*Chevet Halévi* - Responsa - *Ora'H 'Hayim* Sm. 15 Ot. 1). Dans le cas d'un *Sefer Torah*, il est conseillé d'effacer le *youd* et de tracer un *vav* à la place.

**TÉFILINES ET MÉZOZOT: ON LAISSERA LA LETTRE TELLE QUELLE.**

*Le vav a été tracé sans tête:*

La lettre a perdu ses caractéristiques essentielles. Si le *vav* a été tracé après le *caf*, il ne sera pas nécessaire de gratter toute la lettre mais uniquement le *vav* et le ré-écrire (MB. - Sm. 32 Sf. 18 Ot. 75 - Voir le *Béour Halakha*).

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*Le vav a la forme d'un rech:*

Une lettre est irrégulière car sa forme n'est pas suffisamment claire et précise. On demandera donc l'avis d'une autorité rabbinique (*Mikdash Méat* 5).

1. L'autorité rabbinique valide la lettre - Elle possède donc suffisamment de caractéristiques essentielles. On pourra la laisser telle quelle ou rajouter un peu d'encre pour que l'angle soit plus marqué.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

2. L'autorité rabbinique rejette la lettre - Retirer uniquement le bout du toit superflu ne suffit pas car cela reviendrait à *sculpter* la lettre. Il faut gratter tout le *vav* et le ré-écrire à condition que l'espace libéré ne crée pas deux mots au lieu d'un seul.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*Le vav est collé au caf par le haut sans laisser d'ouverture:*

Certains invalident la lettre sans attendre l'avis d'un enfant (*Mikdash Méat* - 4) et d'autres pas (*Chevet Halévi* - Responsa - Partie 1 de *Ora'H 'Hayim* - Sm. 7 Ot. 9). Créer un espace par grattage reviendrait à *sculpter* la lettre. On pourra recréer l'espace en rajoutant un peu d'encre au dessus des toits du *caf* et du *vav*.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*Le vav ne touche pas le toit du caf:*

La lettre serait invalide car ressemblant à deux lettres distinctes (MB. - Sm. 32 - Sf. 25). Pour corriger, il faudra retirer le *vav* et le *caf* jusqu'à ce qu'il n'en reste pas même de quoi faire un *youd* et retracer la lettre correctement.

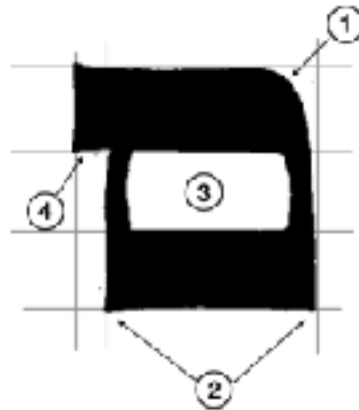
**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

### Caractéristiques de la lettre *mem* final

« En pré-requis, La lettre *mem* fermée (3) arrondie en haut à droite (1) et carrée en bas à droite et à gauche (2) afin de ne pas ressembler à un *sameH*. Quoi qu'il en soit elle sera fermée de tous côtés et comme pré-requis son toit dépassera (4) un peu de l'enceinte, comme la tête d'un *vav*. On ne le prolongera pas exagérément le toit du côté gauche .»

*Michnat Soferim*



### Recommandations

1. La lettre *mem* présente un arrondi en haut du côté droit.
2. Les angles de sa base sont droits<sup>1</sup> à droite comme à gauche.
3. Le *mem* est fermé de tous côtés.
4. Le toit dépasse un peu mais pas trop sur la gauche.

### Principales causes d'invalidité

L'un des coins inférieurs est arrondi: **lettre douteuse** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 14)

La lettre n'est pas fermée de tous les côtés: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 52)

Le toit est un peu trop prolongé sur la gauche: **défaut tolérable**.

### Corrections éventuelles

*L'un des coins inférieur est arrondi:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. L'enfant voit un *SameH* ou toute autre lettre au lieu d'un *mem* final - On devra retirer complètement le *mem* et le retracer à la bonne longueur (M.S. - Lettre *Mem* final - Ot. 2).

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

2. L'enfant reconnaît *mem* final - La lettre possède donc ses caractéristiques essentielles. On pourra rajouter un peu d'encre pour mieux marquer les angles.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

<sup>1</sup> Pour le *Péri-Mégadim*, il serait encore mieux de faire tous les angles carrés.

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

*La lettre n'est pas fermée de tous les côtés:*

La lettre est invalide car elle a perdu sa forme caractéristique. Si la coupure se trouvait ailleurs que celle présente sur un *mem* normal, on se contentera d'ajouter un peu d'encre pour corriger car le défaut vient du fait que la lettre ne soit pas d'un seul tenant.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

Si la coupure se trouvait sur le coin ouvert d'un *mem* normal, rajouter de l'encre reviendrait à remplacer une lettre par une autre (*mem* normal en *mem* final) et cela ne respecte pas la chronologie d'écriture. Même chose si la coupure était localisée sur le toit, à l'emplacement de l'ouverture de la lettre *tet* (*Michnat Soferim* - page 96 note 30). Il faudra donc retirer toute la lettre et la retracer.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le toit est un peu trop prolongé sur la gauche:*

Si le toit était un peu trop allongé à gauche au point de gêner la juxtaposition d'une autre lettre, il sera permis de retirer le surplus (M.S. - Lettre *Mem* final - Ot. 6).

Si ce défaut apparaissait dans l'écriture de l'un des noms désignant D.ieu, on ne le corrigera pas et laissera la lettre telle quelle. Si durant la lecture de la *Torah* le *Chabat*, on trouvait ce défaut sur un *mem*, il ne serait pas nécessaire de sortir un autre rouleau de *Torah* (M.S. - Lettre *Mem* finale - Ot. 7).

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

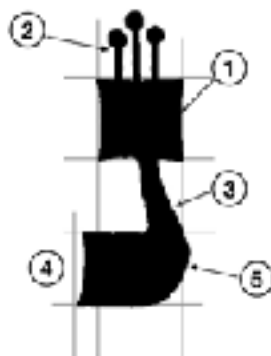
## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Caractéristiques de la lettre *noun*

« Pour la lettre *noun* recourbée on fera sa tête comme la tête d'un *zaïn* (1), avec trois marqueurs dessus (2). Elle ne sera pas plus large que la tête d'un *zaïn* pour ne pas ressembler à un *bet* si elle était un peu plus large. C'est aussi la raison pour laquelle son assise du bas sera étirée vers la gauche bien plus que la tête pour ne pas ressembler à un *bet* ou un *caf*. Son col partira du milieu de la tête, avec en pré-requis, un prolongement un peu épais et l'étirer incliné légèrement vers la droite (3) jusqu'à s'aligner sur la tête. En pré-requis, elle sera arrondi à droite (5). »

Michnat Soferim



1. La tête du *noun* est identique à celle d'un *zaïn*.
2. Elle porte trois épingles sur le dessus.
3. Le jambage est fin au départ puis descend en m'épaississant et en s'inclinant vers la droite.
4. La tranche du *noun* est bien verticale.
5. La base du *noun* est bien arrondie à droite.

#### Recommandations

Le jambage part du milieu de la tête.

La tête n'est pas trop large pour ne pas ressembler alors à un *dalet*.

La base dépasse sur la gauche pour ne pas à un *bet* ou un à *caf*.

#### Principales causes d'invalidité

Absence de tête: **lettre disqualifiée** (M.B. Sm.32 - Ot. 115).

Tête trop large: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 114).

Le jambage part de l'extrémité droite de la tête: **Défaut tolérable**<sup>1</sup>.

#### Corrections éventuelles

*Absence de tête:*

La lettre est invalide (*Mikdash Méat* - 3 - Au nom du *Daat-aKédochim*). Elle n'est pas même considérée comme une lettre et on ne pourra pas la corriger en ajoutant de l'encre. Il faudra donc l'effacer la retracer complètement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES OU MÉZOZOT.**

<sup>1</sup> Selon le *Péri-Mégadim*. Mais pour le Rabbi Akiba Eiger et celui *NaHalat David* - chapitre 23 une telle forme serait autorisée.

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

*Tête trop large:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. L'enfant voit un *bet* ou toute autre lettre au lieu d'un *noun* - on devra retirer complètement la lettre et la retracer à la bonne largeur.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

2. L'enfant reconnaît la lettre - Elle possède donc ses caractéristiques essentielles. On pourra donc réduire légèrement la tête ou élargir un peu la base pour éviter tout doute à l'avenir.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Le jambage part de l'extrémité droite de la tête:*

Les avis divergent sur la validité d'un *noun* dont la tête serait celle d'un *vav* avec un jambage partant de son extrémité. On pourra prolonger légèrement le toit du côté gauche sans pour autant lui faire perdre la forme d'un *noun* et d'ajouter ensuite un peu d'encre du côté droit, rééquilibrer la tête et lui donner une tête de *zain*<sup>1</sup>.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

---

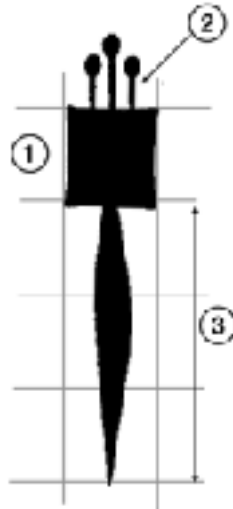
<sup>1</sup> Voir à ce sujet le *Béour Halakha*.

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

### Caractéristiques de la lettre *noun* final

« La forme du *noun* simple se décrit comme un *zaïn*, avec trois repères sur sa tête **(2)**, comme elle sera d'une longueur lui permettant de former un *noun* recourbé si on le pliait **(3)**; c'est-à-dire de pas moins de quatre plumes en comptant le toit. »

*Michnat Soferim*



1. On place trois marqueur sur sa tête qui a la même forme que celle d'un *zaïn*.
2. La tête a la même forme que celle d'un *zaïn*.
3. La longueur du jambage n'est pas inférieure de trois épaisseurs de plume.

### Recommandations

Le jambage part du milieu de la tête.

### Principales causes d'invalidité

La tête est celle d'un *vav*: **lettre irrégulière** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 14).

Le *noun* n'a pas de tête: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 115).

Le jambage paraît un peu court: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 46).

### Corrections éventuelles

*La tête est celle d'un vav:*

Pour le *Péri-Mégadim*, un tel *noun* nécessiterait une inspection bien que pour la plupart des décisionnaires<sup>1</sup> il est invalide et il faudra le corriger en ajoutant un peu d'encre pour prolonger la tête sur la droite.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le noun n'a pas de tête:*

Il faut retirer le jambage jusqu'à ce qu'il n'en reste moins de la longue d'un *youd* et retracer la lettre.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

<sup>1</sup> voir le *Char-Ephraïm* - paragraphe 81 et le *Gan-aMelerh*.

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

*Le jambage paraît un peu court:*

La lettre est douteuse car elle ressemble à un *zaïn* il faudra la soumettre à un enfant.

1. L'enfant voit un *zaïn* ou toute autre lettre au lieu d'un *noun* final - Dans ce cas il ne suffira pas de rallonger le jambage, il faudra d'abord en retirer une grande partie, jusqu'à ce qu'il en reste moins de la longueur d'un *youd* et le retracer.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

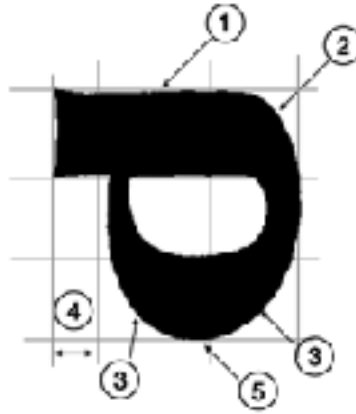
2. L'enfant reconnaît le *noun* final - La lettre possède donc ses caractéristiques essentielles. On pourra donc prolonger un peu le jambage pour éviter tout doute à l'avenir.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

## Caractéristiques de la lettre sameH

« En haut, la lettre sameH aura son toit allongé, c'est-à-dire que son toit sera plat (1) en pré-requis. En bas, l'assise sera étroite car elle devra être arrondie aux trois angles, c'est-à-dire en haut (2), à droite et en bas, des deux côtés (3). Elle sera entièrement fermée. Son toit en haut dépassera en pré-requis du côté gauche autant que le toit d'un vav (4). »

Michnat Soferim



1. Le toit de la lettre sameH est d'une épaisseur constante.
2. Le toit est bien arrondi au coin supérieur droit.
3. La base est étroite et les angles arrondis.
4. Le toit dépasse du côté gauche.
5. La base est étroite.

## Recommandations

La lettre doit être entièrement fermée.

## Principales causes d'invalidité

La lettre présente un ou deux coins à sa base: **lettre disqualifiée** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 52).

La lettre n'est pas totalement fermée: **lettre disqualifiée** (ibid.).

## Corrections éventuelles

*La lettre présente un ou deux coins à sa base:*

La lettre est informe et il est inutile de la montrer à un enfant (Responsa Dardé-Noam). Pour corriger, il faudra retirer une grande partie de la lettre et la retracer.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*La lettre n'est pas totalement fermée:*

La lettre est informe et il est inutile de la montrer à un enfant, même si l'interruption coupe à la largeur d'un cheveu. Pour corriger, il faudra retirer une grande partie de la lettre et le retracer.

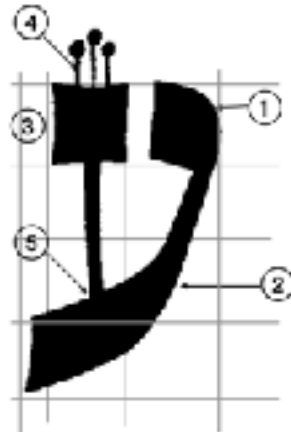
**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

### Caractéristiques de la lettre *Aïn*

« La lettre *Aïn* est la première lettre qui à l'instar du *youd* aura sa tranche légèrement orientée vers le haut (1) comme pré-requis. Son corps sera étiré sous elle (2), un peu verticalement (si on le prolongeait plus incliné, on ne pourrait plus accoler une autre lettre au *aïn*, le cas échéant). A l'intérieur se tiendra un *zaïn* (3) uniforme dont le prolongement rejoindra le bas en sa moitié (5). On fera sur la tête du *zaïn* trois marqueurs (4). »

*Michnat Soferim*



1. La tête de droite est un *youd* très légèrement orientée vers le haut.
2. Le corps présente une légère inclinaison dans sa partie supérieure.
3. La tête de gauche est celle d'un *zaïn*.
4. La tête de gauche porte trois marqueurs.
5. Le jambage du *zaïn* rejoint la base à sa moitié.

### Recommandations

Le jambage de gauche part du milieu de la tête du *zaïn*.

Le corps du *noun* se prolonge en s'épaississant vers la gauche pour former une base inclinée.

On ne prolonge pas exagérément la base pour pouvoir y accoler la lettre suivante.

### Principales causes d'invalidité

Un trait droit en guise de tête: **lettre disqualifiée** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 90).

Le *zaïn* n'est pas raccordé au jambage: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 52).

Les têtes se touchent très légèrement entre-elle: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 122).

### Corrections éventuelles

*Un trait droit en guise de tête:*

S'il s'agit de la tête du *zaïn*, on le grattera jusqu'à lui enlever sa forme et on le retracera correctement.  
S'il s'agit de la tête du *noun*, il faudra alors gratter toute la lettre car le *zaïn* qui a été tracé après s'est rattaché à un élément qui dès l'origine était invalide.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

*Le zaïn n'est pas raccordé au jambage:*

La lettre présente un défaut disqualifiant. Il faudra gratter la pointe et la retracer correctement. Il sera inutile de gratter et retracer le caf qui a été, lui, écrit correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Les têtes se touchent très légèrement entre-elle:*

Si le point de contact est très ténu, il sera inutile de montrer la lettre à un enfant. La forme de la lettre n'ayant pas été altérée, la plupart des décisionnaires autorise le retrait ce qui est léger superflu<sup>1</sup>, la lettre n'ayant pas vraiment été altérée.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

---

<sup>1</sup> On consultera le livre *Michnat-Avraham* qui, en accord avec l'avis de la majorité des décisionnaires, pense que le seul manquement ici était que la lettre n'avait pas été entièrement entourée de parchemin à cet endroit.

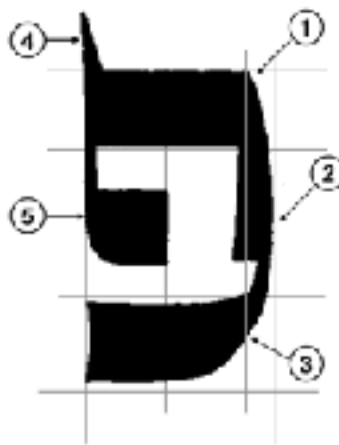
## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Caractéristiques de la lettre *peh*

« La lettre Pé recourbée devra en pré-requis avoir en haut à droite un angle intérieur, et avoir aussi comme un petit angle à l'extérieur (1). Elle sera tirée un peu vers arrière afin qu'elle soit arrondie vu de l'extérieur (2) et le bas aussi sera arrondi à l'extérieur (3) - comme toute recourbée qui en pré-requis, doivent être arrondie en bas - mais dedans, tout en angle pour que le blanc intérieur ait la forme d'un bet. Sa largeur sera d'une plume et demie pour qu'on puisse pendre à l'intérieur une pointe sans qu'elle touche le corps de la lettre. Elle aura une épine sur sa tranche du côté gauche (4) qui descendra vers le bas en direction de la pointe intérieure. La pointe pendra à l'intérieur car cette pointe, munie de son épine, aura la forme d'un vav inversé (5) par rapport au Pé. Voilà pourquoi le côté gauche de la pointe devra être arrondi en forme de tête d'un vav. »

Michnat Soferim



1. L'angle en haut à droite un bien marqué à l'extérieur.
2. Le dos est légèrement arrondi à l'extérieur.
3. La base est très arrondie gauche.
4. Une pointe est alignée sur la tranche, côté gauche.
5. A l'intérieur, la pointe correspond à la tête d'un vav inversé.

#### Recommendations

- En haut à droite l'angle intérieur doit aussi être bien marqué.
- L'espace intérieur devra dans l'idéal avoir la forme d'un bet.
- La tête du vav doit être tournée vers l'intérieur de la lettre.
- La tranche de l'assise doit être alignée avec le vav inversé sur le dessus.
- La tête du vav ne doit pas être collée au toit.
- La largeur générale de la lettre est de deux traits de plume et demie.

#### Principales causes d'invalidité

- La tête du vav touche l'espace l'intérieur: **lettre disqualifiée** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 91).
- La pointe ne touche pas le toit: **lettre disqualifiée** (iddid. Ot. 52).
- Le vav est un simple trait sans tête: **lettre disqualifiée** (iddid. Ot. 91).

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

## **Corrections éventuelles**

*La tête du vav touche l'espace l'intérieur :*

La lettre présente un défaut disqualifiant. On ne pourra pas corriger la lettre en ôtant simplement le surplus d'encre car ce serait *sculpter*. Il faudra gratter la pointe et la retracer correctement. Il sera inutile de gratter et retracer le caf qui a été, lui, écrit correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*La pointe ne touche pas le toit :*

La lettre présente un défaut disqualifiant. Il faudra gratter la pointe et la retracer correctement. Il sera inutile de gratter et retracer le caf qui a été, lui, écrit correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le vav est un simple trait sans tête :*

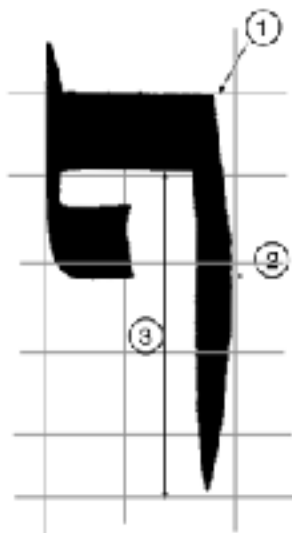
Et la tête du vav n'était qu'un simple trait, il faudra gratter la pointe et la retracer correctement. Pour le *Péri-Mégadim* (*Michbetsot aZahav* Ot. 20) on pourrait se contenter d'épaissir et de prolonger le trait vers l'intérieur de la lettre.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

## Caractéristiques de la lettre *peh* final

« Le *peh* simple doit avoir en pré-requis un angle en haut (1) comme celui d'un *peh* recourbé. Il devra de plus en pré-requis, être allongé suffisamment pour qu'une fois replié, on puisse en faire un *peh* recourbé (2). L'exécution de la pointe de *peh* et de son épines répond aux mêmes règles que celles d'un *peh* recourbé. On fera aussi attention à ce que la pointe ne soit pas orientée vers l'extérieur afin de ne pas ressembler à un *tav*. »

Michnat Soferim



1. Le *peh* final présente en haut un angle extérieur très marqué comme pour le *peh* normal.
2. Le dos est bombé vers l'extérieur.
3. Le jambage est suffisamment long - trois trait de plume au moins.

## Recommandations

Identiques à celles du *peh* normal.

## Principales causes d'invalidité

Le jambage de droite est court: **défaut tolérable**.

La pointe ne touche pas le toit: **lettre disqualifiée**. (M.B. Sm. 32 - Ot. 52).

## Corrections éventuelles

*Le jambage de droite est court :*

Si le jambage de droite ne descendait que jusque la bas du *vav* inversé, la lettre serait encore valide. Si l'on trouvait dans un rouleau de *Torah*, voire dans des *téfilines* un tel *peh*, il faudra bien sûr le rectifier la lettre.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*La pointe ne touche pas le toit :*

La lettre présente un défaut disqualifiant. Il faudra gratter la pointe et la retracer correctement. Il sera inutile de gratter et retracer le *caf* qui a été, lui, écrit correctement.

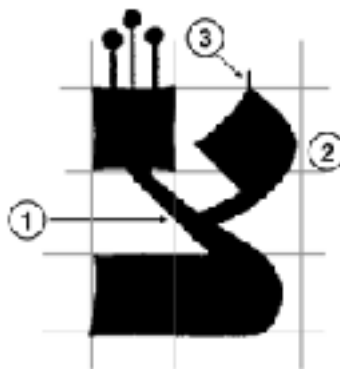
**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

### Caractéristiques de la lettre *tsadi*

« La forme du tsadi sera celle d'un *noun* ayant un *youd* sur sa tête. La première tête à droite en forme de *youd* aura sa tranche légèrement orientée vers le haut (3). Le jambage de ce *youd* sera bien collé dans le cou du tsadi. On fera très attention de le coller au milieu du cou (1) et pas en bas pour ne pas ressembler à un *aïn*. La seconde tête sera une sorte de *zaïn* incliné et dépassant de part et d'autre car on ne prolongera pas le cou à partir de l'extrémité mais de son milieu comme décrit pour le *noun*. Le cou sera un peu épais, un peu allongé et incliné vers la droite afin de pouvoir y adosser sa tête (de droite). Son assise inférieure sera en pré-requis bien plus étirée vers la gauche que les deux têtes et en pré-requis arrondie en bas à droite comme toutes les autres lettres recourbées. Trois marqueurs seront placés sur la tête de gauche. »

Michnat Soferim



1. Le corps ressemble à celui d'un *noun* en un peu plus incliné.
2. La tête du *youd* est orientée vers le haut.
3. Comme pour tous les *youd*, celui-ci est muni d'une point en haut à gauche.

### Recommandations

- Le jambage du *youd* de droite se raccordera au milieu du *noun*.
- Le jambage du *noun* partira du milieu de la tête.
- La tête du *noun* sera identique à celle d'un *zaïn* avec ses trois marqueurs sur le dessus.
- Le corps du *noun* descendra en s'inclinant vers la droite.
- Il s'épaissit en s'arrondissant vers la gauche pour former une base horizontal.
- La base s'alignera avec la tête du *noun*.

### Principales causes d'invalidité

- Le *youd* ne touche pas le corps du *noun*: **lettre disqualifiée.** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 118)
- L'une des têtes a la forme d'un simple trait: **lettre disqualifiée.** (ibid. - Ot. 52)
- Les têtes se touchent très légèrement: **défaut tolérable.** (ibid. - Ot. 12)

### Corrections éventuelles

*Le youd ne touche pas le corps du noun:*

Si le *youd* est très éloigné du corps, la lettre à l'évidence n'a pas sa forme normale. Il faudra la retirer complètement et le retracer correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

*L'une des têtes a la forme d'un simple trait:*

La lettre à l'évidence n'a pas sa forme normale. Il faudra la retirer complètement et le retracer correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Les têtes se touchent très légèrement:*

La forme de la lettre n'ayant pas été altérée, la plupart des décisionnaires autorise le retrait ce qui est léger superflu<sup>1</sup>, la lettre n'ayant pas vraiment été altérée.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

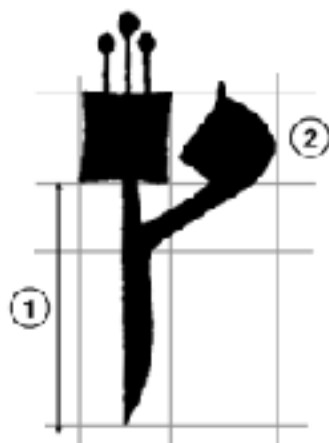
---

<sup>1</sup> On consultera le livre *Michnat-Avraham* qui, en accord avec l'avis de la majorité des décisionnaires, pense que le seul manquement ici était que la lettre n'avait pas été entièrement entourée de parchemin à cet endroit.

## Caractéristiques de la lettre *tsadi* final

« La tête du *tsadi* simple sera comme celle du *tsadi* recourbé (2) et également composée d'un *youd* et d'un *noun*, mais d'un *noun* simple, c'est pourquoi son corps sera "simple" comme celui du *noun* simple. La longueur de son prolongement - en pré-requis - descendant vers le bas depuis le point de contact des têtes - lui permettra d'en faire un *tsadi* recourbé. La longueur du jambage est de trois plume (1), comme un *noun* final. »

Michnat Soferim



1. La longueur du jambage est de trois trait de plume, comme un *noun* final.
2. Le *youd* de droite est raccorde au milieu de la moitié supérieure du jambage.

## Recommandations

Voir celles définies pour un *tsadi* normal.

## Principales causes d'invalidité

Les têtes se touchent entre elles. **lettre disqualifiée.** (M.B. - Sm.32 - Ot. 18)

Il y a une fine rupture entre le *youd* et le *noun*. **Lettre douteuse** (ibid. Ot. 114)

## Corrections éventuelles

*Les têtes se touchent entre elles :*

La lettre est disqualifiée et l'appréciation d'un enfant n'y changera rien. On ne pourra pas non plus se contenter de gratter le surplus d'encre se trouvant entre les têtes. Si le *youd* a été tracé après le *noun*, il faudra le gratter totalement et le réécrire.

*Il y a une rupture entre le *youd* et le *noun* :*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant voit deux lettres au lieu d'un *tsadi*, on effacera toute la lettre pour la retracer comme il convient.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

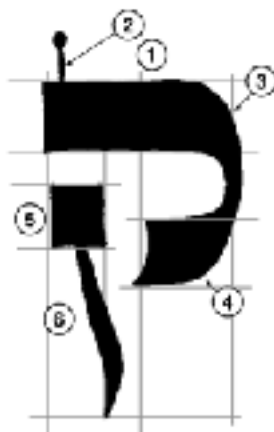
2. Si un enfant voit un *tsadi*, bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on comblera la fine rupture sans que cela aille à l'encontre de la chronologie d'écriture.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

## Caractéristiques de la lettre *kouf*

« La lettre *kouf* aura un toit rectiligne (1) et un petit marqueur sur la tranche du toit côté gauche (2) en pré-requis. On fera cette épine fine pour de ne pas altérer la forme du *kouf* c'est-à-dire qu'il ne ressemble pas à cause de cela, à un *lamed* par certains côtés. Le prolongement de droite doit être bien replié en bas vers le jambage de gauche (4), comme pour la forme du *caf* recourbé, mais bien plus court que le toit. Le jambage de gauche, pendant à l'intérieur, aura la forme d'un *noun* simple mais un peu raccourci, avec une tête épaisse (5) et un jambage s'affinant au fur et à mesure comme un *noun*. Et comme pré-requis, on ne l'éloignera pas du toit de plus de l'épaisseur de celui-ci. Comme pré-requis, on étirera le jambage pendant de gauche, avec une légère inclinaison vers la droite (6). On fera très attention à ce que le jambage n'arrive pas jusqu'au toit, ni au prolongement à côté. Il ne sera jamais appuyé au toit mais il y aura entre lui et le toit un espace suffisant pour qu'un homme quelconque puisse bien le reconnaître dans un rouleau de Torah posé sur un pupitre. Le jambage ne sera pas aligné sur la moitié du toit mais sur son extrémité gauche. »

Michnat Soferim



1. Le toit est rectiligne.
2. Présence d'une épingle près de l'extrémité gauche.
3. Le coin supérieur droit est bien arrondi.
4. Le coin inférieur droit est bien arrondi.
5. La tête du *noun* est identique à celle d'un *youd* et de la hauteur d'un trait de plume.
6. Le jambage du *noun* est pointu en bas comme celui d'un *noun* final.

## Recommandations

Le *noun* ne touchera pas l'extrémité du *caf*.  
La tranche du *noun* et celle du *caf* seront alignées.  
La base du *caf* sera en retrait par rapport au toit.  
L'épingle est fine afin d'éviter toute ressemblance avec *lamed*<sup>1</sup>.  
Le jambage devra être aligné gauche sur l'extrémité du toit.  
L'espace entre la tête du *noun* final et le toit du *caf* sera bien visible.  
Le jambage ne sera pas éloigné du toit de plus de l'épaisseur d'une plume.  
Le jambage a une longueur un peu inférieure à celle qu'un *noun* final.

<sup>1</sup> On verra (d'ailleurs) écrit dans le livre *Maassé-RokéaH*, positionner le repère à l'extrémité du toit (a été instauré) à cause de cela.

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

Le jambage s'affine vers le bas.

### Principales causes d'invalidité

Le jambage de gauche touche le toit: **lettre disqualifiée** (M.B. - Sm.32 - Ot. 18)

Le jambage part du milieu du toit: **défaut tolérable** (ibid. - Ot. 12)

La base du *caf* touche le jambage: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 18)

Le *noun* final est trop éloigné du *caf*: **Lettre disqualifiée** (ibid. Ot. 114)

Le jambage n'a que la longueur d'un *youd*: **défaut tolérable** (ibid. Ot. 15; Ot. 42)

### Corrections éventuelles

*Le jambage de gauche touche le toit :*

La lettre porte un défaut disqualifiant. On le retire complètement et on le retrace. Pas besoin de retirer le *caf* qui avait été tracé correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le jambage part du milieu du toit :*

Il s'agit d'une imperfection non disqualifiante.

1ère possibilité - On le retire complètement et on le retrace à l'extrémité du toit.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

2ème possibilité - Le *kouf* se trouve en fin d'un mot: on raccourcit le toit pour l'aligner à gauche.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

3ème possibilité: ne rien faire.

*La base du caf touche le jambage :*

La lettre porte un défaut disqualifiant. Si le *caf* a été tracé après le *noun*, On le retire complètement et on le retrace. Pas besoin de retirer le *noun* qui avait été tracé correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le noun final est trop éloigné du caf:*

La lettre à l'évidence n'a pas sa forme normale. On le retire complètement et on le retrace. Pas besoin de retirer le *caf* qui avait été tracé correctement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le jambage n'a que la longueur d'un youd:*

Il s'agit d'une imperfection non disqualifiante. La lettre resterait valide<sup>1</sup>.

Pour éviter toute contestation à l'avenir, on pourra rallonger le jambage dans la mesure du possible.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

---

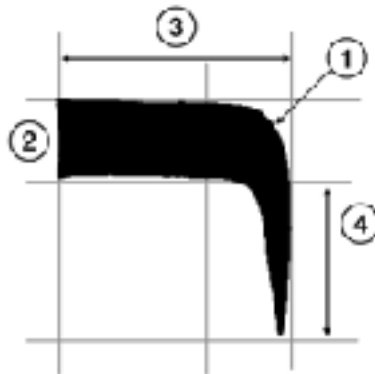
<sup>1</sup> Voir les commentaires du *Péri-Mégadim* au sujet *kouf*, du pied du *hé*, etc.

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

### Caractéristiques de la lettre *rech*

« Comme pré-requis, le toit de la lettre *rech* doit être uniforme. On fera très attention à ce qu'il soit **(1)** vraiment arrondi à l'arrière afin de ne pas ressembler à un *dalet*. Son prolongement sera court **(4)** pour ne pas ressembler à un *caf* simple. Son toit sera aussi long que celui d'un *bet* **(3)** afin qu'il ne ressemble pas à un *vav*. »

*Michnat Soferim*



1. Le coin supérieur droit est arrondi.
2. Le toit est uniforme et a la hauteur d'un trait de plume.
3. Le toit a la longueur de celui d'un *bet*.
4. Son jambage a la longueur d'un trait de plume et demi.

### Recommandations

Le coin supérieur droit sera vraiment arrondi.  
Le toit sera suffisamment large pour ne pas le confondre avec un *vav*.  
Le jambage ne sera pas trop long pour ne pas le confondre avec un *caf* final.  
Il ne sera pas non plus trop court pour ne pas ressembler à un *youd*.

### Principales causes d'invalidité

Le coin supérieur droit est carrée: **lettre douteuse** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 52)  
Le toit fait moins de la largeur d'un trait de plume: **lettre douteuse** (ibid.)  
Le jambage est plus court que celui d'un *youd*: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 45)  
Le jambage est plus long que la largeur du toit: **lettre douteuse** (ibid.)

### Corrections éventuelles

*Le coin supérieur droit est carrée :*

La lettre est douteuse car elle ressemble à un *dalet*. il faudra la soumettre à un enfant.

1. L'enfant reconnaît la lettre - Elle possède donc ses caractéristiques essentielles. Pour éviter toute confusion à l'avenir, on rajoutera un peu d'encre pour bien arrondir le coin.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN**

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

2. L'enfant ne reconnaît pas la lettre ou la confond avec une autre - on devra la retirer complètement et la retracer à la bonne longueur.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le toit fait moins de la largeur d'un trait de plume:*

La lettre est douteuse car elle ressemble à un *vav*. il faudra la soumettre à un enfant.

1. L'enfant reconnaît la lettre - Elle possède donc ses caractéristiques essentielles. Pour éviter toute confusion à l'avenir, on rajoutera un peu d'encre pour prolonger le toit dans la mesure du possible.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

2. L'enfant ne reconnaît pas la lettre ou la confond avec une autre - on devra la retirer complètement et la retracer à la bonne longueur.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le jambage est plus court que celui d'un youd:*

La lettre à l'évidence n'a pas sa forme normale. Il faudra retirer complètement la lettre et le retracer à nouveau.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le jambage est plus long que la largeur du toit:*

La lettre est douteuse car elle ressemble à un *caf* final. il faudra la soumettre à un enfant.

1. L'enfant reconnaît la lettre - Elle possède donc ses caractéristiques essentielles. Pour éviter toute confusion à l'avenir, on rajoutera un peu d'encre pour prolonger le toit dans la mesure du possible ou on pourra raccourcir un peu le jambage.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

2. L'enfant ne reconnaît pas la lettre ou la confond avec une autre - on devra la retirer complètement et la retracer à la bonne longueur.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

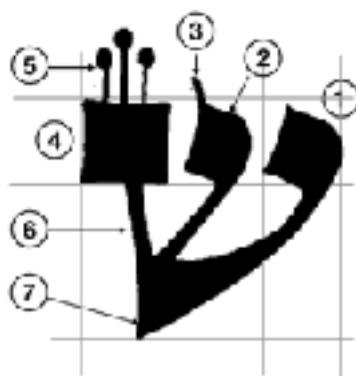
## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Caractéristiques de la lettre *chîn*

« La lettre *chîn* aura trois têtes. Sa première tête (1) avec un prolongement étiré comme un *vav*, et la tranche légèrement orientée vers le haut. Sa deuxième tête (2) vu comme un *youd* avec la tête aussi légèrement tournée vers le haut et en pré-requis une petite épine dessus (3). Et sa troisième tête qu'on devra faire en forme de *zain* (4) avec trois repères dessus (5). Cela sera ainsi pour les lettres "*chîn*" "*ain*" "*tet*" "*noun*" "*zain*" et "*guimel*" "*tsadi*" dont la tête de gauche est celle d'un *zain*. On fera attention à ce que les têtes ne se touchent pas l'une l'autre. La tête la plus à gauche aura en pré-requis un prolongement vraiment vertical (6) et on étirera vers lui le prolongement d'une première tête, incliné vers le bas jusqu'à leur jonction. Et le second se prolongera aussi incliné vers la gauche en bas, jusqu'à ce que les trois têtes se raccordent en bas en un point (7). L'assise du *chîn* ne sera ni large ni arrondie mais pointue si bien que les trois têtes se tiennent en bas sur un pied, comme pour le *kouf* ou le *rech*. »

Michnat Soferim



1. La branche de droite a la forme d'un *vav* légèrement orientée vers le haut.
2. La branche du centre est un *youd* légèrement tourné vers le haut.
3. Le *youd* du centre porte une petite pointe sur le dessus du côté gauche.
4. La branche de gauche a la forme d'un *zain*. La hauteur de la tête est d'un trait de plume.
5. La tête de gauche porte trois marqueurs.
6. Le jambage du *zain* est pratiquement vertical.
7. Les trois branches sont réunies en bas en un point.

#### Recommendations

- Les trois têtes ne devront pas se toucher.
- Le jambage de gauche est pratiquement vertical.

#### Principales causes d'invalidité

- Le *youd* du milieu ne rejoint pas les deux autres en bas: **lettre douteuse** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 122).
- La base est large plutôt que de n'être qu'un point: **lettre irrégulière** (ibid. - Ot. 14).
- Le *chîn* a quatre têtes: **lettre disqualifiée** (ibid. Ot. 52)
- Discontinuité sur l'un des têtes: **lettre douteuse** (ibid. - Ot.121).
- Les têtes se touchent très légèrement entre-elle: **lettre douteuse** (ibid. - Ot.121).

**DESCRIPTION DES LETTRES**  
**KTAV BET YOSSEF**

## **Corrections éventuelles**

*Le youd du milieu ne rejoint pas les deux autres en bas:*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant ne reconnaît pas la lettre, on l'effacera complètement pour la retracer comme il convient.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

2. Si un enfant voit un *chîn*, bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on prolongera le youd central pour le faire rejoindre la base de la lettre.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*La base est large plutôt que de n'être qu'un point:*

Une lettre est irrégulière<sup>1</sup> car sa forme n'est pas suffisamment claire et précise. On demandera donc l'avis d'une autorité rabbinique.

1. L'autorité rabbinique valide la lettre - Elle possède donc suffisamment de caractéristiques essentielles. On pourra la laisser telle quelle ou rajouter un peu d'encre pour que l'angle à la base de la lettre soit plus marqué.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

2. L'autorité rabbinique rejette la lettre - Retirer uniquement l'encre aux extrémités ne suffit pas: cela reviendrait à *sculpter* la lettre. Il faut gratter tout le *chîn* et le ré-écrire.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*Le chîn a quatre têtes:*

Un *chîn* à quatre têtes serait disqualifié. Supprimer l'une d'entre-elles reviendrait à sculpter la lettre. Pour corriger, il faudra obligatoirement retirer toute forme à ce *chîn* avant de le réécrire.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOZOT.**

*Discontinuité sur l'une des têtes:*

En présence d'une discontinuité sur l'une des têtes, on consultera le chapitre 32 paragraphe 25 pour obtenir des éclaircissements.

*Les têtes se touchent très légèrement entre-elle:*

La forme de la lettre n'ayant pas été altérée, la plupart des décisionnaires autorise le retrait ce qui est léger superflu<sup>2</sup>, la lettre n'ayant pas vraiment été altérée.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

---

<sup>1</sup> Selon l'avis du *Péri-Mégadim*.

<sup>2</sup> On consultera le livre *Michnat Avraham* qui, en accord avec l'avis de la majorité des décisionnaires, pense que le seul manquement ici était que la lettre n'avait pas été entièrement entourée de parchemin à cet endroit.

## Caractéristiques de la lettre *chîn*

La lettre *chin* aura trois têtes.



(1) Sa première tête avec un prolongement étiré comme un *vav*, et la tranche (2) légèrement orientée vers le haut. Sa deuxième tête vu comme un *youd* avec la tête aussi légèrement tournée vers le haut et en pré-requis une petite épine dessus. Et sa troisième tête qu'on devra faire en forme de *zaïn* avec trois repères dessus. Cela sera ainsi pour les

lettres "*chin*" "*ain*" "*tet*" "*noun*" "*zaïn*" et "*guimel*" "*tsadi*" dont la tête de gauche est celle d'un *zaïn*.

On fera attention à ce que les têtes ne se touchent pas l'une l'autre. La tête la plus à gauche aura en pré-requis un prolongement vraiment (3) vertical et on étirera vers lui le prolongement d'une première tête, incliné vers le bas jusqu'à leur jonction. Et le second se prolongera aussi incliné vers la gauche en bas, jusqu'à ce que les trois têtes se raccordent en bas en un point.

Si le *youd* du milieu ne touchait pas par ce couloir, la règle est expliquée au chapitre 32 paragraphe 25 - voir là-bas.

L'assise du *chin* ne sera ni large ni arrondie mais pointue si bien que les trois têtes se tiennent en bas sur un pied, comme pour le *kouf* ou le *rech*. Et à postériori, si on a fait une base large, le *Péri-Mégadim* demanderait une inspection.

Si on a fait un *chin* à quatre têtes: disqualifié, et il ne suffira pas de la retirer, ce serait sculpter, il faudra annuler la lettre et le re-compléter. Dans un cas de *téfilines* ou *mézouzot*, si on avait écrit après, rien ne sera possible car non-chronologique. [*Peri 'Hadache* page 70, et le *Péri-Mégadim* dans son introduction ainsi que le *David aEmet* et d'autres décisionnaires.]

S'il y avait une discontinuité sur l'une des têtes, on éclaircirait le cas par le chapitre 32 paragraphe 25.

Si n'importe quelle tête en touchait une autre ailleurs qu'à leur point de raccordement, jusqu'à ne plus y voir une tête mais un trait uniforme: disqualifiée et aucun enfant ne pourra rien y changer.

(4) Si les têtes se touchaient l'une l'autre; ne serait-ce que de l'épaisseur d'un cheveu: disqualifié. Et pour corriger, on consultera le livre *Michnat-Avraham* qui écrit, que la majorité des décisionnaires pensent qu'un retrait est acceptable, car ce n'est pas un cas où la forme de la lettre a été altérée par cela et que le seul défaut est qu'elle n'a pas été entièrement entourée de parchemin, c'est pourquoi le retrait est permis *post-facto*. Il me semble pourtant que de nombreux décisionnaires soient plus rigoureux sur ce point, et ne le tolèrent pour les *téfilines* et le *mézouzot* que si rien n'a été écrit après car sinon non-chronologique. Ce qui n'y a pas pour un rouleau de *Torah*, où on annulera toute forme à la lettre et on la re-complètera.

## עוצורת אות שי"ן

עזאות שי"ן יש לה שלשה ראשים ראשה הראשון עם ירך הנמשך ממנו הוא כעין ו"ו ופניה כלפי מעלה קצת והראש השני יהיה כעין יו"ד ופניה כלפי מעלה ועוקץ קטן עליה לכתחלה והראש השלישי צריך לעשותו בתמונת זיי"ן וג' תגין עליו. וכן כל אותיות "ש"ע"ט"נ"ז "ג"ץ ראשם השמאלי הוא כזיי"ן. ויזהר שלא יגעו הראשים זו בזו. הראש השמאלי הזה יהיה לכתחילה יריכו ממש בעמידה וימשיך אליו הירך מן הראש הראשון בשפוע למטה עד מקום חודו וירך הראש השני ג"כ ימשיך בשפוע לצד שמאל למטה עד שיהיו השלשה ראשים מחוברים למטה במקום אחד. ואם היו"ד האמצעי לא נגעה בשוליה מבואר דינו בל"ב סכ"ה ע"ש. ולא יהיה מושב השי"ן רחב ולא עגול אלא חד ואז יהיו כל הג' ראשים עומדים למטה על רגל אחד כקו"ף ורי"ש ובדיעבד אם עשה מושב השי"ן רחב נשאר הפמ"ג בצ"ע. אם כתב שי"ן על ד' ראשים פסולה ולא די בגרירת ראש אחת דהוי חק תוכות אלא צריך לבטל האות ולהשלימה ובתו"מ אם כתב לאחריה אין מועיל תיקון דהוי שלא כסדרן [פר"ח בא"ע ופמ"ג בפתיחה ולדוד אמת ושאר אחרונים דלא כמהריק"ש] אם יש הפסק באיזה מהראשים מבואר דינו לעיל בל"ב סכ"ה. אם נגעו איזה מהראשין יותר ממקום דיבוקם דהיינו שאין ניכר הראש אלא קו שוה פסול ואין תינוק מועיל בזה. אם נגעו הראשין זה בזה אפילו כחוט השערה פסול. ולענין תיקון עיין בספר משנת אברהם שכתב דרוב הפוסקים סוברים דמהני בזה גרירה דלא מיקרי נשתנית צורתה עי"ז ורק החסרון הוא משום דאינו מוקף גויל באותו מקום עי"ז ולכך מהני גרירה אח"כ ול"נ אחרי דיש ג"כ הרבה מהפוסקים שמחמירין בזה אין להקל רק בתו"מ אם כתב אחריו דלא מהני בהו שלא כסדרן משא"כ בס"ת צריך לבטלו מצורת אות ולהשלימו:

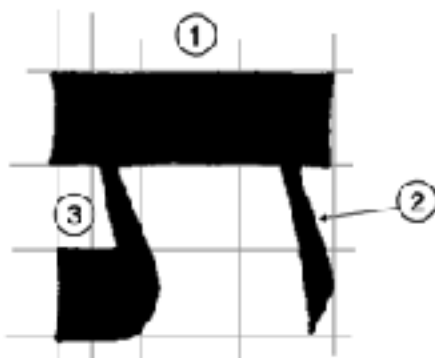
## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

#### Forme de la lettre *tav*.

« La lettre *tav* fera, avec son toit (1) et son jambage de droite (2), comme un *dalet*. Pour son jambage de gauche (3): certains font à l'intérieur du *tav* comme un *vav* inversé, et d'autres comme un *dalet* inversé, et à chaque endroit où la règle dépend de toi, tu iras selon ta coutume. Et tout cela en à priori. Le jambage de gauche ira jusqu'en haut car toutes les lettres complètes n'ont qu'un corps. Le jambage de droite sera court. On prolongera le jambage intérieur du *tav* vers la gauche jusqu'à ce que son extrémité s'aligne avec l'extrémité du toit. Et l'extrémité du jambage ne saillira pas à l'extérieur afin qu'une autre lettre puisse s'y appuyer en haut et en bas. De même, son toit ne saillira pas au-delà de son jambage. »

Michnat Soferim



1. Le toit est uniforme et large comme celui d'un *dalet*.
2. Le jambage droit est quasiment vertical et mesure deux traits de plume.
3. Le jambage droit sera court afin qu'un enfant ne puisse le confondre avec un *peh*.
4. Le jambage gauche ressemble à un *vav* inversé.

#### Recommandations

La base du jambage de gauche sera aligné sur l'extrémité du toit afin qu'une autre lettre puisse s'y juxtaposer.

L'extrémité supérieur du jambage de gauche est décalée par rapport au bord du toit.

Et l'extrémité du toit ne saillira pas au-delà de l'extrémité de son jambage de gauche afin qu'une autre lettre puisse s'y juxtaposer.

Le jambage de gauche aura au moins la hauteur d'un *youd*.

#### Principales causes d'invalidité

Le toit est court comme un *vav* ou un *zaïn*: **lettre irrégulière** (M.B. - Sm. 32 - Ot. 14)

Le jambage droit est plus long que celui de gauche: **lettre douteuse** (ibid. - Ot. 45)

L'un des jambage est plus court que celui d'un *youd*: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 115)

Le jambage gauche ne touche pas le toit: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 75)

Le jambage gauche n'est qu'un trait vertical: **lettre disqualifiée** (ibid. - Ot. 91)

Le jambage droit et le toit forme un *rech* au lieu d'un *dalet*: **défaut tolérable**.

#### Corrections éventuelles

*Le toit est court comme un vav ou un zaïn.*

## DESCRIPTION DES LETTRES

### KTAV BET YOSSEF

Il y aura peut-être lieu d'invalider<sup>1</sup> un tel vav même post-facto, on demandera donc l'avis d'une autorité rabbinique.

1. L'autorité rabbinique valide la lettre - Elle possède donc suffisamment de caractéristiques essentielles. On pourra la laisser telle quelle ou rallonger légèrement le toit ainsi que le bas du jambage droit.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

2. L'autorité rabbinique rejette la lettre - rallonger le toit et déplacer le jambage gauche autant que possible.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

*Le jambage droit est plus long que celui de gauche*

La lettre est douteuse, il faudra donc la soumettre à l'appréciation d'un enfant.

1. Si un enfant voit un *peh* final ou toute autre lettre au lieu d'un *tav*, on effacera toute la lettre pour la retracer comme il convient.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT.**

2. Si un enfant voit un *peh* final, bien qu'aucune rectification ne soit nécessaire, on épaissira autant que possible la base du *noun* pour l'aligner avec le jambage droit. On prendra soin de ne pas gratter l'extrémité du jambage droit car ce serait *sculpter* la lettre.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*L'un des jambages est plus court que celui d'un youd:*

La lettre est invalide car n'ayant pas ses principales caractéristiques, il est donc inutile de la montrer à un enfant. Il faudra rajouter de l'encre pour plonger ce jambage.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT**

*Le jambage gauche n'est qu'un trait vertical:*

La lettre est disqualifiée car elle ressemble plus à un 'Het qu'à un *tav*. On retirera ce jambage et on le retracera complètement bien que certains penchent pour une inspection<sup>2</sup>. Pour ce qui est de la forme de ce jambage, certains tracent une sorte de *vav* inversé, et d'autres une forme de *dalet* inversé<sup>3</sup>.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT**

*Le jambage gauche ne touche pas le toit:*

La lettre est disqualifiée car toute lettre doit être d'un seul tenant, hormis le *kouf* et le *hé*. Il faudra gratter tout le jambage gauche et le retracer. Le reste de la lettre n'a pas besoin d'être retiré car il a été tracé correctement dès l'origine.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT**

*Le jambage de droite est aussi court que celui d'un youd:*

Si le jambage de droite était aussi court que celui d'un *youd*, la lettre serait encore valide<sup>4</sup>. On pourra donc le rallonger un peu sans aller à l'encontre de la chronologie d'écriture.

**APPLICABLE À TOUT TYPE DE PARCHEMIN.**

*Le jambage de gauche était plus court que celui d'un youd:*

La lettre serait invalide car on risquerait trop de la confondre avec un *peh* même si le toit avait une largeur double de sa hauteur<sup>5</sup>. Il faudra donc retirer complètement ce jambage de gauche sans toucher au *dalet*, et le retracer convenablement.

**NON APPLICABLE AUX TÉFILINES ET MÉZOUZOT**

<sup>1</sup> C'est l'avis consigné dans le *Mikdash Méat*.

<sup>2</sup> *Michna Béroura* - Sm. 32 Sf. 18 - Ot. 91

<sup>3</sup> Car en absence de règle imposée, chacun peu choisir selon sa coutume.

<sup>4</sup> A condition qu'un enfant reconnaisse bien la lettre, comme on l'a vu pour le *hé*. (*Béour Halakha* Sm. 32)

<sup>5</sup> Car il n'y a pas de proportion définie pour le jambage du *peh* final, comme pour le *caf final* où la longueur du toit doit être le double de la largeur afin que le *caf final* ne ressemble pas à un *rech* ou à un *lamed*.